

Hauts-de-France, Aisne  
Soissons  
16 Avenue du Mail

## La piscine du Soissonnais (Soissons)

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA02010736

Date de l'enquête initiale : 2017

Date(s) de rédaction : 2017

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale les piscines en Hauts-de-France

Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : piscine

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : bâti lâche

Références cadastrales :

### Historique

#### *La piscine des années 1930*

Le projet d'une piscine à Soissons émerge à la fin des années 1920, et est approuvé en 1931. La piscine est construite au nord et à l'écart de la ville, sur un terrain verdoyant entre l'Aisne et le parc Saint-Crépin. Un stade y est aménagé à la même période, juste à côté. Au fur et à mesure des années, d'autres équipements sportifs et de loisirs viendront s'ajouter autour (hippodrome, cynodrome, courts de tennis, camping, club de billard, etc.).

La piscine (dite piscine d'été ou bains froids), inaugurée le 1er juin 1932, se compose alors de deux bassins à eau non chauffée, un bassin sportif de 33 m x 14 m (avec plongeur) et un bassin d'apprentissage de 12,5 x 6 mètres (0,7 à 1,3 mètres de profondeur). La création de deux bassins séparés, l'un destiné à l'initiation, et l'autre au perfectionnement, est une nouveauté pour l'époque où l'on construisait généralement un bassin unique à profondeur croissante.

L'aménagement de la piscine était particulièrement soigné, comme en témoignent les cartes postales anciennes et les photographies aériennes de l'IGN. Les deux bassins sont placés perpendiculairement l'un à l'autre (formant un T vue du ciel). Le grand bassin est souligné par une pergola le long de son grand côté. Ce système de pergola rappelle la piscine du tennis-club de Reims, construite en 1922-1923 par J. Rapin (inscrite au titre des Monuments historiques depuis 2001). Le petit bassin est entouré de deux parterres triangulaires gazonnés, marqués par un buisson taillé en boule à chaque extrémité. Les bassins étaient délimités par une ligne gazonnée, scandée, à chaque angle, par une taupière taillée en pyramide. Cette ligne est ouverte à deux endroits par des volées de marches, qui permettent d'accéder au reste du jardin d'agrément à la française aménagé autour de la piscine (parterres gazonnés autour de petits bassins circulaires, taupières), où se trouve également un pavillon abritant les filtres. Le bâtiment des vestiaires se situe sur le côté sud, entre les bassins et le stade. Il s'agit d'un long bâtiment à quatre ailes enserrant une cour centrale. Une allée plantée d'arbre est aménagée entre la rue et le bassin de 33 mètres. La parcelle, triangulaire, est entourée d'arbres d'essences diverses, notamment des conifères. La construction de cette piscine entraîne la création du nautique club soissonnais.

#### *Évolution de la piscine découverte dans les années 1970*

En 1971, l'aménagement de la piscine est modifié. Les deux bassins d'agrément circulaires sont supprimés, au profit de l'installation d'une pataugeoire de forme triangulaire (dans l'angle nord de la parcelle de la piscine), de 20 cm de profondeur, et d'un bassin de natation de 25 x 12,5 mètres (dans le prolongement des vestiaires, dans l'angle est de la parcelle) de 0,9 à 2,1 mètres de profondeur.

En 1973, une fosse à plonger est aménagée dans le bassin de 33 mètres (de 1 à 4 mètres de profondeur) et l'ancien plongeoir est remplacé par un plus grand, de 3 mètres.

### **Construction de la piscine couverte**

Le 23 février 1973, le conseil municipal de Soissons, sous la présidence du maire Jean Guerland (1965-1977), décide de construire une piscine couverte afin de compléter les installations de la piscine d'été existante, qui n'est utilisable que pendant les mois d'été. Elle est construite au niveau des anciens vestiaires (démolis), et sur une partie de l'ancien stade, remplacé par le camping.

La piscine couverte est réalisée d'après un projet-type de piscine à deux bassins et pataugeoire, agréé en 1970, imaginé par l'architecte Jean Doldourian, en collaboration avec l'entreprise CIMEG.

Ce "projet-type" émane d'une procédure d'agrément mise en place par le ministère de la Jeunesse et des Sports en 1966. Cette procédure visait à faire valider, par une commission spéciale, des projets d'équipements sportifs (et notamment des piscines) proposés par des groupements d'architectes et d'entreprises. Les projets présentés devaient notamment respecter les normes (de sécurité, sanitaires, techniques), présenter une certaine originalité architecturale. Le but était d'encourager les municipalités à s'équiper d'une piscine, en leur proposant de choisir parmi des modèles agréés par l'état, aux programmes et à l'architecture variée, et livrables "clé en main", le prix étant fixé par l'entreprise. Le processus de réalisation d'une piscine se trouvait par conséquent largement simplifié.

Ce système devait en outre permettre de faciliter l'obtention de subventions de la part de l'état. Ces subventions n'étaient toutefois pas systématiques, comme le prouve l'exemple de la piscine de Soissons, pour laquelle la ville n'en a obtenue aucune. La piscine a été financée au moyen de prêts bancaires (5 070 000 francs) ainsi que par un autofinancement de 1 500 000 francs. Le coût global (construction, achat du mobilier, aménagement des abords, installations annexes) de la piscine s'élève à 7 011 000 francs, ce qui est plus du double du prix de départ annoncé dans le dossier d'agrément (2 820 000 francs en 1970). Ce montant, assez élevé, s'explique notamment par les options réalisées en plus du projet-type (sauna, logement de gardien, foyer-bar), ainsi que par les travaux d'aménagement particuliers (par exemple des vestiaires supplémentaires en sous-sol) du fait de la présence de bassins extérieurs préexistants.

La piscine couverte ouvre le 1er février 1976 au public. Elle est inaugurée officiellement le 15 février 1976 par le maire, Jean Guerland, et André Rossi, alors secrétaire d'État auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement. La piscine de Soissons peut donc désormais accueillir toute l'année le public, les élèves des établissements scolaires, les clubs sportifs, les personnels de la gendarmerie, d commissariat et les pompiers pour leurs entraînements sportifs.

### **Fonctionnement et évolution jusqu'à aujourd'hui**

La piscine d'été ouvre généralement du 1er juillet au 9 septembre, tandis que la piscine d'hiver ouvre du 9 septembre au 15 juin. Le passage du système hiver au système d'été et inversement nécessite deux jours, le temps d'inverser les vannes, de remplir les bassins et de mettre en route le système d'épuration de l'eau. La capacité d'accueil de la piscine d'été est de 1220 personnes, tandis que la piscine d'hiver peut recevoir environ 550 personnes.

Dans les années 1980, la piscine connaît plusieurs périodes de travaux de rénovation. Sont installés des bains-douches, à côté des saunas. En 1988, la charpente en bois lamellé collé, attaquée par les moisissures, est rénovée.

En 2002, la pataugeoire est fermée. Les vestiaires sont entièrement rénovés et réaménagés l'année suivante. Le 1er juin 2006, la gestion de la piscine, déclarée d'intérêt communautaire, est transférée à l'agglomération. La piscine reste toutefois propriété de la commune.

Depuis 2015, les bassins extérieurs ne sont plus utilisés. Les installations techniques n'étaient plus suffisamment performantes.

La construction d'un nouveau complexe aquatique intercommunal est en projet depuis 2012, sur la commune de Mercin-et-Vaux.

Afin de marquer dignement la fin de la piscine de Soissons, le journal *l'Union*, a publié à l'été 2017 une série d'articles intitulés *Le Dernier été de la piscine*, interrogeant les "mémoires vivantes" de la piscine, usagers qui la fréquentent depuis des décennies.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle (), 2e moitié 20e siècle ()

Dates : 1932 (daté par travaux historiques), 1976 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Jean Doldourian (architecte, attribution par source), CIMEG (entrepreneur, attribution par source)

## **Description**

### **Situation**

La piscine de Soissons est située au nord de la ville, dans une zone de sports et de loisirs, près de l'Aisne, à proximité d'une écluse. Elle a été construite à côté du camping municipal et du parc Saint-Crépin (de l'autre côté de l'Avenue du Mail). Elle comprend quatre bassins de plein air et une piscine couverte à trois bassins.

### *Bassins extérieurs*

Les quatre bassins de plein air s'inscrivent dans une parcelle triangulaire et sont entourés de végétation. Aujourd'hui désaffectés, ils sont recouverts de filets. Il reste toutefois le plongeur de 3 mètres aménagé en 1971, les postes de surveillance, ainsi qu'une petite partie de l'ancienne pergola. Les vestiaires des installations extérieurs étaient indépendants des bassins intérieurs, mais aménagés dans les sous-sols de la piscine couverte. Les baigneurs accédaient aux plages extérieures en passant par des pédiluves aménagés le long de la façade nord.

### *Piscine couverte*

La piscine couverte est un bâtiment de plan rectangulaire, divisé en deux volumes distincts accolés. Le premier volume, au nord, s'élève sur trois niveaux (sous-sol semi-enterré, rez-de-chaussée et étage). Il abrite les annexes (hall d'entrée, vestiaires, sanitaires, local infirmerie et maître-nageur) au rez-de-chaussée, et une plateforme de 800 m<sup>2</sup> à l'étage. Le second volume (un seul niveau), placé au sud, contient le hall des bassins.

L'accès à la piscine se fait par le pignon ouest, d'où un escalier conduit à une terrasse, aménagée devant l'extrémité ouest de la façade nord. Au centre du hall d'entrée, se trouve le guichet-caisse. Sur la droite, un escalier permet d'accéder à l'étage et au sous-sol. Derrière la caisse, se trouvait autrefois un bureau et la pataugeoire en forme de haricot allongé. Elle est aujourd'hui couverte par des planches et sert de bureau. Des vestiaires pour les enfants étaient spécifiquement aménagés. Les vestiaires pour les autres visiteurs se trouvent à gauche du hall d'accueil. Ils étaient à l'origine séparés hommes / femmes, et comprenaient des cabines individuelles, des cabines collectives et des casiers automatiques. Ils ont été reconfigurés en 2003 et sont aujourd'hui mixtes. Les vestiaires sont suivis par les douches et les sanitaires. Un pédiluve permet d'accéder aux plages, devant le petit bassin. A droite du couloir d'accès aux bassins se trouve le bureau et les vestiaires des maîtres-nageurs, l'infirmerie et un local de rangement du matériel. Ce volume d'annexes est constitué d'une ossature poteaux-poutres en béton armé.

Le hall des bassins comprend un bassin d'apprentissage de 15 x 12,5 m (de 0 à 1,2 mètres de profondeur) et un bassin sportif (de 1,8 à 3,4 mètres de profondeur), tous deux à débordement et construits en béton armé. La profondeur importante du grand bassin s'explique par le fait qu'un plongeur de 1 mètre en acajou lamellé stratifié était à l'origine installé à l'extrémité du bassin. Les plages en béton armé sont revêtues de micro-mosaïque jaune-beige (le devis descriptif du projet-type prévoyait du carrelage de carreaux rectangulaires antidérapants), tandis que les bassins sont couverts de carreaux en grès cérame antidérapants blancs (les lignes de nage sont noires). Une grande horloge marque le mur pignon est, tandis que le mur pignon est parée d'une composition géométrique en mosaïque. Ce décor était individualisé pour chaque piscine du même type ; ainsi à Ronchin, la mosaïque représente une baigneuse stylisée. Le mur longeant les annexes est également orné de décors géométriques (bandes colorées jaune, bleu, vert et marron) en mosaïques, qui étaient individualisés pour chaque piscine.

A l'étage, des tribunes (270 plages environ) surplombent les bassins. Ces gradins sont revêtus de carreaux carrés en grès cérame couleur brique. Derrière ces tribunes est aménagée une galerie, qui dessert le bureau du directeur, un foyer-bar (inutilisé), des bains-douches (aménagés dans les années 1980) et deux cabines de sauna. D'après le projet-type, ce volume d'étage a un caractère polyvalent peut être aménagé différemment en fonction des besoins de la collectivité locale. Il est précisé que sa vocation principale est l'animation et d'offrir des compléments de fonctionnement.

Le hall des bassins et la galerie d'étage sont couverts d'une ossature à portiques en bois de sapin lamellé collé, d'une trame de 5,80 mètres. Les poutres reposent sur des poteaux moisés. La charpente est complétée par des pannes en sapin des Vosges placés en croisillons, perpendiculairement entre les poutres. Ces solives en croix assurent la stabilité longitudinale du bâtiment. Aujourd'hui apparentes, elles portaient auparavant par un faux plafond en lattes de pin, qui a été supprimé lors de la rénovation de la charpente en 1988. Les croisillons supportent le support d'étanchéité, réalisé par un voligeage non jointif. La toiture est couverte d'ardoise.

Les pignons sont vitrés, ils sont composés d'un bardage translucide en partie haute et de vitres transparentes en partie basse (sur une hauteur de 2,1 mètres). Sur la façade sud, les baies formées par les portiques sont également vitrées, soit de manière transparente, soit de manière translucide. La galerie d'étage est éclairée par des ouvertures de forme hexagonale aménagées dans les brisis de la toiture.

Le logement du directeur / gardien est situé à l'étage, au-dessus des annexes. Il est accessible depuis la galerie surplombant les bassins. Il comprend également une entrée extérieure, située sur le pignon est. Un vestibule dessert un hall d'entrée qui s'ouvre sur une cuisine, un séjour avec terrasse, d'une salle de bain et un couloir desservant trois chambres. Il est aujourd'hui inutilisé.

### **Éléments descriptifs**

Matériau(x) de couverture : ardoise

Couvrements : charpente en bois apparente

### **Statut, intérêt et protection**

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété de la commune

## Un programme ambitieux, aménagé des années 1930 aux années 1970

La piscine de Soissons est composée de plusieurs éléments datant d'époques différentes.

Ainsi, les deux premiers bassins de la piscine d'été ont été construits au début des années 1930, tandis que la piscine couverte n'a été rajoutée qu'en 1976. Depuis la fin des années 1970, la piscine comprenait donc quatre bassins extérieurs et trois bassins intérieurs, auxquels s'ajoutaient des équipements annexes tels qu'une fosse à plonger avec plongeoir de 3 mètres, des bains-douches, un foyer-bar et même un sauna. Ce programme assez exceptionnel et très ambitieux pour une ville de 30 000 habitants, témoigne de la volonté de la ville de Soissons d'offrir à ses administrés un ensemble nautique d'envergure, adapté à toutes les pratiques nautiques.

Son insertion dans un cadre paysager répond aux prescriptions du secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports : "Leur exposition appellera la plus large participation d'espaces verts sous les formes les plus diverses : parcs, places et jardins publics, promenades largement plantées indépendantes des circulations automobiles, plans d'eau qui doivent affirmer la présence de la nature dans le paysage urbain en évitant toute banalisation et assurant la continuité de la coulée de verdure vers les autres quartiers ou le centre principal de la ville"<sup>1</sup>.

Elle est associée à camping municipal, pratique assez fréquente dans les années 1960-1970, dont on trouve des exemples à **Château-Thierry** dans l'Aisne (1971) ou encore à **Bergues** dans le Nord (piscine construite 1960 au milieu des anciens remparts Vauban).

La piscine couverte est réalisée d'après un projet-type de piscine à deux bassins et pataugeoire, agréé en 1970, imaginé par l'architecte Jean Doldourian, en collaboration avec l'entreprise CIMEG. Ce projet-type est également réalisé dans le Nord à **Ronchin** (1972), **Wattrelos** (1973) et **Villeneuve-d'Ascq** (1977) ; une variante simplifiée de ce projet est construit dans le Pas-de-Calais à **Noeux-les-Mines** (1976) et à **Harnes** (1975).

Ce "projet-type" émane d'une procédure d'agrément mise en place par le ministère de la Jeunesse et des Sports en 1966. Cette procédure visait à faire valider, par une commission spéciale, des projets d'équipements sportifs (et notamment des piscines) proposés par des groupements d'architectes et d'entreprises. Les projets présentés devaient notamment respecter les normes (de sécurité, sanitaires, techniques), présenter une certaine originalité architecturale. Le but était d'encourager les municipalités à s'équiper d'une piscine, en leur proposant de choisir parmi des modèles agréés par l'état, aux programmes et à l'architecture variée, et livrables "clé en main", le prix étant fixé par l'entreprise. Le processus de réalisation d'une piscine se trouvait par conséquent largement simplifié.

La piscine de Soissons est construite d'après un projet-type, qui a été modifié afin de s'adapter au terrain et installations préexistantes. Elle constitue donc un exemple unique dans cette série de piscines. Des vestiaires à porte-habits (aujourd'hui inutilisés) étaient aménagés au sous-sol, où se trouvent également les locaux techniques. Contrairement aux autres piscines du même type, le bassin n'est pas construit directement dans le sol, mais de manière surélevée. Cela peut s'expliquer par le fait que la piscine se trouve dans une zone facilement inondable par l'Aisne. Cette disposition du bassin hors-sol, si elle n'est pas prévue à l'origine, n'est pas une nouveauté : on retrouve ce système dès les années 1930, car il permet de dégager une galerie technique sous le bassin et de laisser une marge de dilatation au béton armé. Du fait de cette surélévation et de la disposition des bassins extérieurs, l'entrée ne se fait pas, comme sur le plan type, au rez-de-chaussée, façade nord, mais par une terrasse à l'étage, à laquelle on accède par un escalier.

1. Équipements sportifs et socio-éducatifs, Le Moniteur, 1972.

## Références documentaires

### Documents d'archive

- AN. Série F ; sous-série F44 : 19840036/51. **Jeunesse et sports (1964-1974), administration générale, dossier d'agrément n°122, 1970, piscine couverte, Jean Doldourian.**
- AN. Série F ; sous-série F44 : 19840036/144. **Jeunesse et sports (1964-1974), administration générale, décisions d'agrément 1966-1974.**
- AN. Série F ; sous-série F44 : 19840036/141. **Jeunesse et sports (1964-1974), administration générale, procès-verbaux des commissions d'agrément, 1968-1972.**
- AC Soissons. Série M ; sous-série 1M : 1M12. **Soissons, les bains froids : délibérations, plans, coupes, élévations, 1929-1933.**

- AC Soissons. Série M ; sous-série 1M : 1M13. **Soissons, les bains froids : projets, délibérations, plan, [1941-1951].**
- AC Soissons. Série R ; sous-série 3R : 3R19. **Soissons, les bains froids : délibérations, règlement intérieur, correspondance, coupure de presse, 1932-1973.**
- AC Soissons. Série W ; sous-série 200W : 200W20. **Soissons, piscine couverte, construction et travaux : délibérations, 1973-1979.**
- AC Soissons. Série W ; sous-série 366W : 366W28. **Soissons, piscine couverte, construction et travaux : délibérations, 1975.**
- MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, Mission technique de l'équipement. **Équipements sportifs et socio-éducatifs : plans quinquennaux, aide-mémoire administratif, insertion en milieu urbain et rural, équipements résidentiels, équipements pour les vacances et les loisirs.** Paris, Éditions du Moniteur, 1972.  
p. 108-109.

### Documents figurés

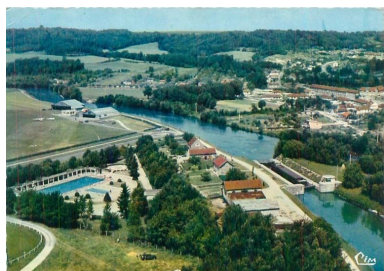
- [Soissons (Aisne) - Vue aérienne de la piscine], carte postale, éditeur CIM, [vers 1960] (coll. part.).
- [Piscine de Soissons, grand bassin], carte postale, éditeur CIM, [vers 1960] (coll. part.).
- [Soissons, animation à la piscine], carte postale, éditeur CIM, [vers 1960] (coll. part.).
- [Soissons, les piscines], carte postale, éditeur CIM, [vers 1980] (coll. part.).
- **Ville de Soissons, centre nautique, plan masse**, plan à l'encre sur papier dressé par Jean Doldourian, architecte, 1973 (AC Soissons : 200W20).
- [Ville de Soissons, piscine, plan de situation des installations existantes], plan dessiné à l'encre, non signé, [1973] (AC Soissons : 200W20).
- **Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, projet-type de piscine couverte, perspective**, plan à l'encre sur papier dressé par Jean Doldourian, architecte, mars 1970 (AN ; 19840036/51).
- **Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, projet-type de piscine couverte, plan masse théorique**, plan à l'encre sur papier dressé par Jean Doldourian, architecte, mars 1970 (AN ; 19840036/51).
- **Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, projet-type de piscine couverte, plan du rez-de-chaussée**, plan à l'encre sur papier dressé par Jean Doldourian, architecte, mars 1970 (AN ; 19840036/51).
- **Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, projet-type de piscine couverte, plan du logement du gardien**, plan à l'encre sur papier dressé par Jean Doldourian, architecte, mars 1970 (AN ; 19840036/51).
- **Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, projet-type de piscine couverte, coupe transversale, coupe longitudinale, détails**, plan à l'encre sur papier dressé par Jean Doldourian, architecte, mars 1970 (AN ; 19840036/51).

- **Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, projet-type de piscine couverte, façade nord-est**, plan à l'encre sur papier dressé par Jean Doldourian, architecte, mars 1970 (AN ; 19840036/51).
- **Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, projet-type de piscine couverte, façade nord-ouest**, plan à l'encre sur papier dressé par Jean Doldourian, architecte, mars 1970 (AN ; 19840036/51).
- **Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, projet-type de piscine couverte, façade sud-est**, plan à l'encre sur papier dressé par Jean Doldourian, architecte, mars 1970 (AN ; 19840036/51).
- **Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, projet-type de piscine couverte, façade sud-ouest**, plan à l'encre sur papier dressé par Jean Doldourian, architecte, mars 1970 (AN ; 19840036/51).

## Bibliographie

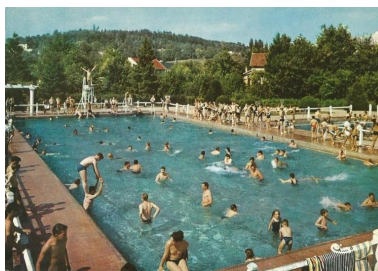
- NALE, Élise. **L'architecture des piscines publiques en France, 1961-1976**. Mémoire de Master 2 : Histoire de l'architecture : Paris 1 : 2015. 2 vol. vol 2, p. 88-89

## Illustrations



Vue aérienne de la piscine de Soissons avant la construction de la piscine couverte, au niveau du stade, vers 1960, carte postale (coll. part.).

Phot. Laurence Schlosser (reproduction)  
IVR32\_20170205347NUCA



Baigneurs s'amusant dans le bassin extérieur de 33 mètres, carte postale, vers 1960 (coll. part.)

Phot. Laurence Schlosser (reproduction)  
IVR32\_20170205351NUCA



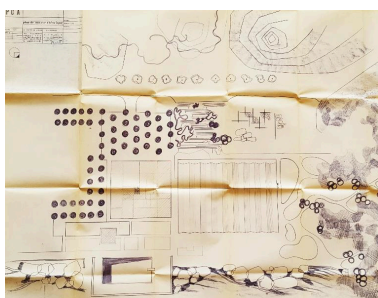
Animation au grand bassin de plein-air, carte postale, vers 1960 (coll. part.).

Phot. Laurence Schlosser (reproduction)  
IVR32\_20170205352NUCA



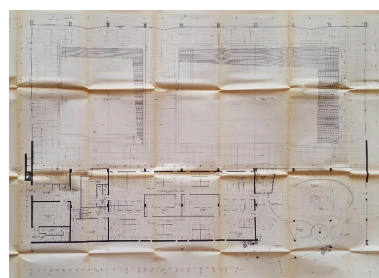
Perspective, projet-type de piscine agréé n°122, J. Doldourian architecte, mars 1970 (AN ; 19840036/51).

Phot. Laurence Schlosser (reproduction)  
IVR32\_20170205356NUCA



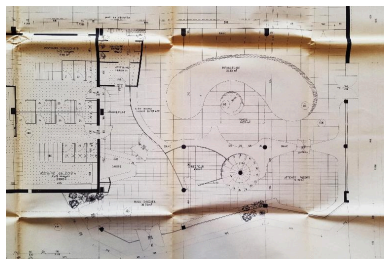
Plan masse théorique, projet-type de piscine agréé n°122, J. Doldourian architecte, mars 1970 (AN ; 19840036/51).

Phot. Laurence Schlosser (reproduction)  
IVR32\_20170205357NUCA

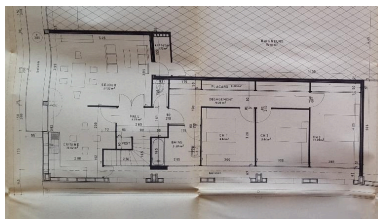


Plan du rez-de-chaussée, projet-type de piscine agréé n°122, J. Doldourian architecte, mars 1970 (AN ; 19840036/51).

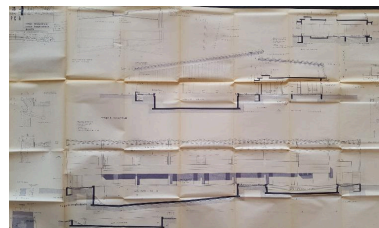
Phot. Laurence Schlosser (reproduction)  
IVR32\_20170205358NUCA



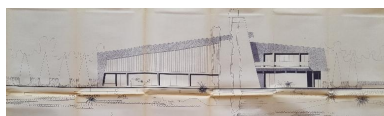
Détail du plan du rez-de-chaussée :  
hall d'entrée et pataugeoire,  
projet-type de piscine agréé n°  
122, J. Doldourian architecte,  
mars 1970 (AN ; 19840036/51).  
Phot. Laurence  
Schlosser (reproduction)  
IVR32\_20170205359NUCA



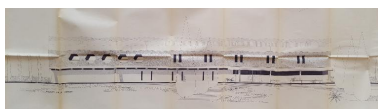
Plan du logement du gardien,  
projet-type de piscine agréé n°  
122, J. Doldourian architecte,  
mars 1970 (AN ; 19840036/51).  
Phot. Laurence  
Schlosser (reproduction)  
IVR32\_20170205360NUCA



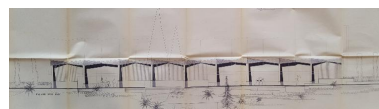
Coupe longitudinale, coupe  
transversale et détails architecturaux,  
projet-type de piscine agréé n°  
122, J. Doldourian architecte,  
mars 1970 (AN ; 19840036/51).  
Phot. Laurence  
Schlosser (reproduction)  
IVR32\_20170205361NUCA



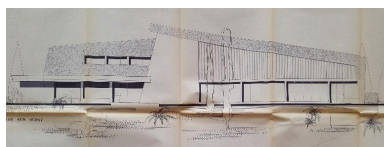
Elévation façade nord est, projet-  
type de piscine agréé n°122, J.  
Doldourian architecte, mars  
1970 (AN ; 19840036/51).  
Phot. Laurence  
Schlosser (reproduction)  
IVR32\_20170205362NUCA



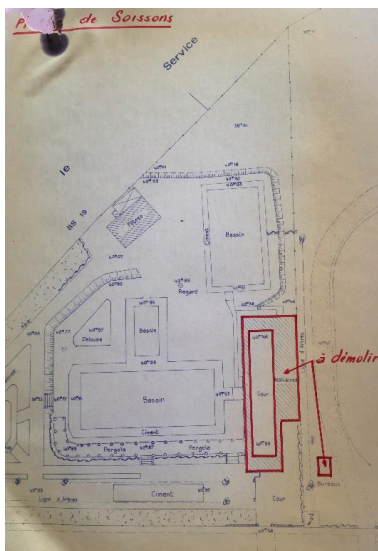
Elévation façade nord ouest,  
projet-type de piscine agréé n°  
122, J. Doldourian architecte,  
mars 1970 (AN ; 19840036/51).  
Phot. Laurence  
Schlosser (reproduction)  
IVR32\_20170205363NUCA



Elévation façade sud-est, projet-  
type de piscine agréé n°122, J.  
Doldourian architecte, mars  
1970 (AN ; 19840036/51).  
Phot. Laurence  
Schlosser (reproduction)  
IVR32\_20170205364NUCA



Elévation façade sud-ouest,  
projet-type de piscine agréé n°  
122, J. Doldourian architecte,  
mars 1970 (AN ; 19840036/51).  
Phot. Laurence  
Schlosser (reproduction)  
IVR32\_20170205365NUCA



Plan de situation avant construction  
de la piscine couverte; en  
rouge : vestiaires à démolir pour  
libérer un emplacement pour  
la piscine couverte. Plan vers  
1973 (AC Soissons : 200 W 20).  
Phot. Camille Caron (reproduction)  
IVR32\_20170205366NUCA

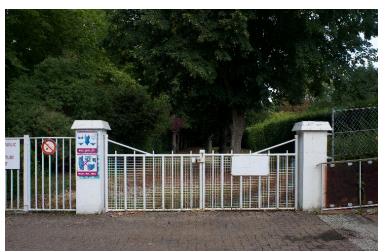


Plan masse de la piscine (ensemble  
des bassins extérieur et piscine  
couverte), projet de construction  
d'une piscine couverte, J.  
Doldourian architecte, 1973  
(AC Soissons : 200 W 20).  
Phot. Camille Caron (reproduction)  
IVR32\_20170205367NUCA



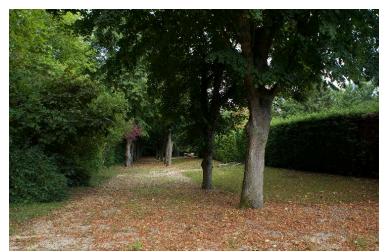
Vue du bassin extérieur de 33 mètres, avec à l'arrière-plan la piscine couverte, carte postale, vers 1980 (coll. part.).

Phot. Laurence Schlosser (reproduction)  
IVR32\_20170205355NUCA



Ancienne entrée des bassins extérieurs.

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200301NUC2A



Allée située entre l'avenue du Mail et les bassins extérieurs; y était autrefois organisées des animations pour le public.

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200302NUC2A



Vue générale des bassins extérieurs (à l'abandon).

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200287NUC2A



Vue générale des bassins extérieurs, au premier plan : douche extérieure ; au fond à gauche : le pavillon de surveillance.

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200254NUC2A



Vue générale des deux premiers bassins extérieurs, construits en 1932.

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200257NUC2A



Le bassin de 33 mètres extérieur.

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200255NUC2A



Bassin extérieur de 33 mètres, façade nord, et chemin autrefois entièrement couvert par la pergola.

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200294NUC2A



Reste de la pergola datant des années 1930, qui longeait autrefois tout le côté nord du bassin de 33 mètres.

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200295NUC2A





Plongeoir de 3 mètres (construit en 1973; il existait auparavant un plongeoir moins haut au même emplacement, comme en attestent les cartes postales), devant le bassin extérieur de 33 mètres.

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200296NUC2A



Bassin extérieur de 25 mètres (construit en 1971).  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200256NUC2A



Vue du bassin extérieur de 25 m (construit en 1971).  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200291NUC2A



Pataugeoire (à l'abandon).  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200293NUC2A



Façade nord, vue depuis les bassins extérieurs.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200258NUC2A



Façade nord.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200292NUC2A



Chemin d'accès du personnel.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200286NUC2A



Façade sud, depuis le camping.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200251NUC2A



Façade sud.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200289NUC2A



Pignon est, entrée du logement du gardien.

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200290NUC2A



Pignon est et terrasse-solarium (aujourd'hui, sert de parking au personnel).

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200288NUC2A



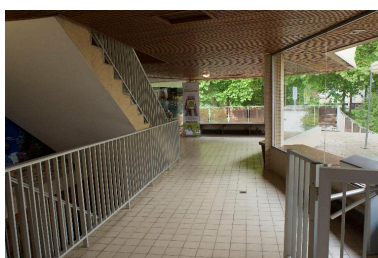
Pignon ouest (façade d'entrée).

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200299NUC2A



Escalier menant à la terrasse d'entrée de la piscine.

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200300NUC2A



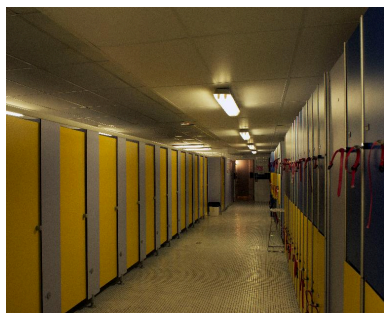
Hall d'entrée.

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200297NUC2A



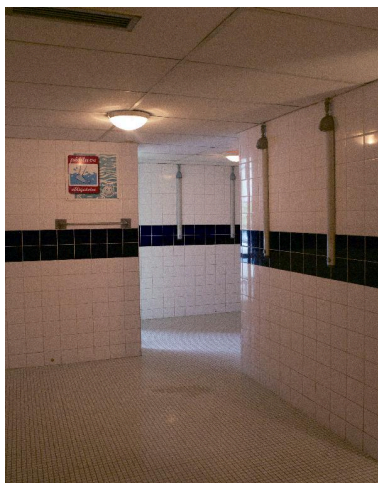
Guichet d'accueil.

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200298NUC2A



Vue générale des vestiaires (cabines individuels et casiers à clefs), rénovés en 2003.

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200252NUC2A



Vue générale des douches.

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200253NUC2A

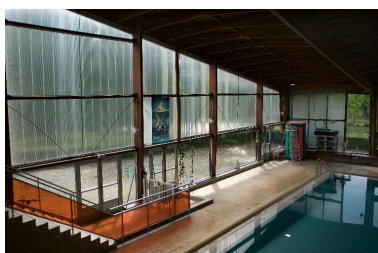


Vue générale du hall des bassins, depuis le pignon est.

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200275NUC2A



Vue générale du hall des bassin.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200273NUC2A



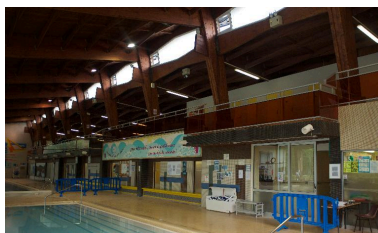
Vue du pignon est, vitré en partie basse et surmonté d'un bardage translucide en partie haute.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200272NUC2A



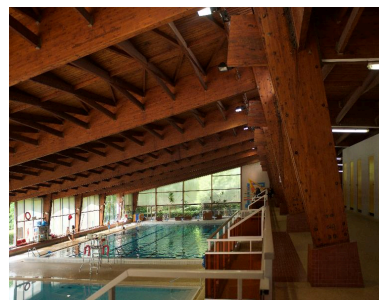
Détail de l'horloge se détachant sur le mur pignon est, revêtu de micro-mosaïque jaune.  
Phot. Laurence Schlosser  
IVR32\_20170205369NUCA



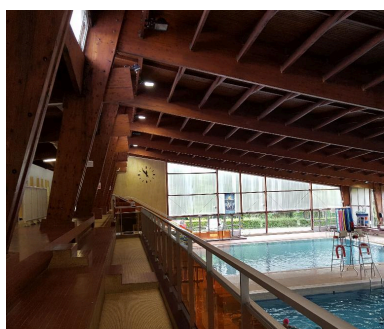
Pignon ouest (à extrémité du bassin sportif avec départs des plots des lignes de nage).  
Phot. Laurence Schlosser  
IVR32\_20170205370NUCA



Vue des tribunes depuis les bassins; à noter le décor de bandes de couleurs en mosaïques sur les murs longeant les bassins.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200274NUC2A



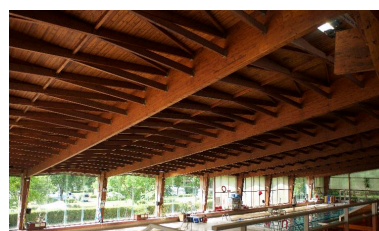
Vue générale du hall des bassins, gradins, et cabines des anciens bains-douches.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200270NUC2A



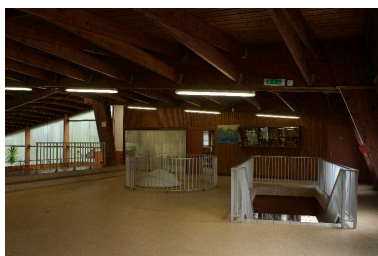
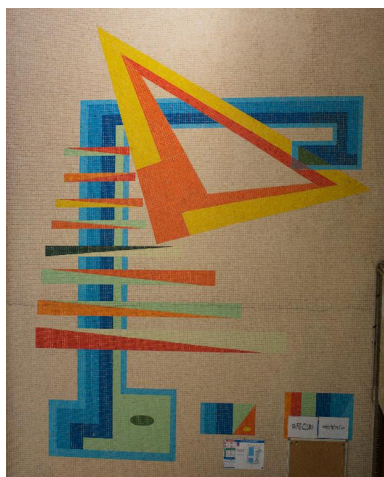
Vue des tribunes surplombant les bassins.  
Phot. Laurence Schlosser  
IVR32\_20170205371NUCA



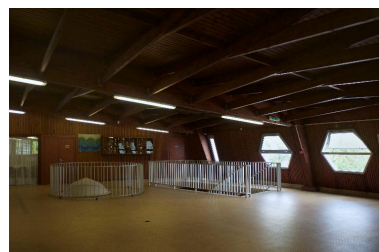
Détail de la charpente et du petit bassin, vue depuis la tribune.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200271NUC2A



La charpente de la piscine, vue depuis la tribune.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200269NUC2A



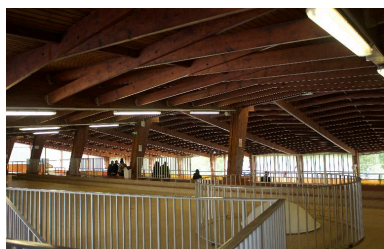
Vue de l'étage (escalier d'accès au R.D.C., coque surmontant la patageoire, et bureau du directeur).  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200303NUC2A



Vue de l'étage.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200277NUC2A

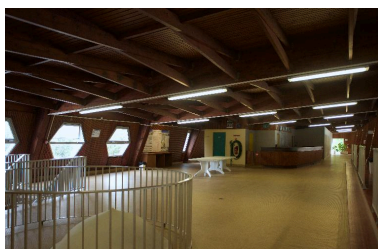
Mosaïque décorative du hall  
des bassins (pignon ouest).

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200278NUC2A



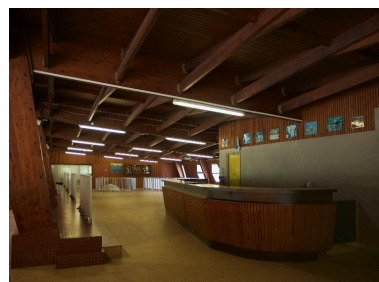
Vue de l'étage, vers les  
tribunes et les bassins.

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200280NUC2A



Vue générale de l'étage  
(vers le foyer-bar et les  
anciens bains-douches).

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200279NUC2A

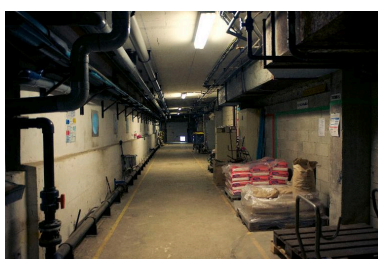


le foyer-bar (aujourd'hui inutilisé).  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200276NUC2A



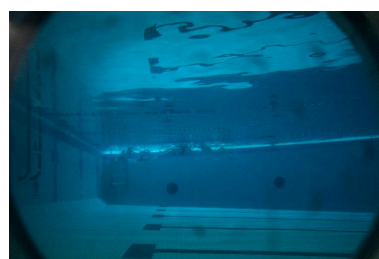
Ancien local du sauna.

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200268NUC2A



Entrée de la galerie technique;  
des hublots permettent  
de voir dans les bassins.

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200261NUC2A



Vue de l'intérieur du grand  
bassin depuis un hublot  
de la galerie technique.

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200267NUC2A



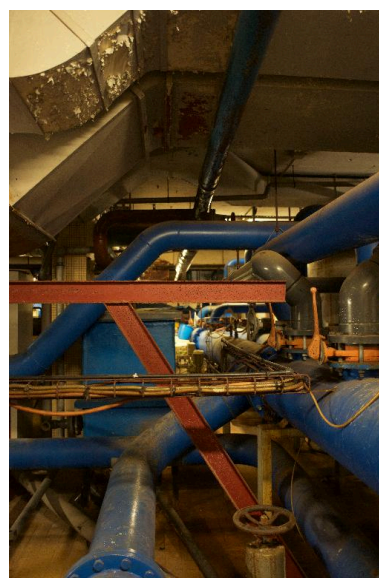
Sous-sol, galerie technique,  
dessous des cuves des bassins.

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200260NUC2A



Les filtres.

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet



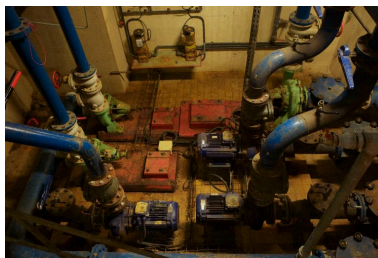
Tuyauterie (circulation de l'eau).

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet

IVR32\_20170200262NUC2A



Vannes des bassins extérieurs.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200264NUC2A



Autre détail des vannes  
pour les bassins extérieurs.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200265NUC2A

IVR32\_20170200263NUC2A



Pompes de filtration.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200266NUC2A



Logement du gardien (inutilisé  
aujourd'hui) : cuisine.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200281NUC2A



Logement du gardien :  
séjour et balcon.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200282NUC2A



Logement du gardien :  
escalier d'entrée.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200283NUC2A



Logement du gardien : couloir  
desservant les chambres.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet



Logement du gardien : une  
chambre (à noter, les fenêtres

IVR32\_20170200284NUC2A

hexagonales, les mêmes que dans  
le hall d'étage de la piscine).  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR32\_20170200285NUC2A

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Les piscines des Trente Glorieuses (IA99000026)

### Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Laurence Schlosser

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



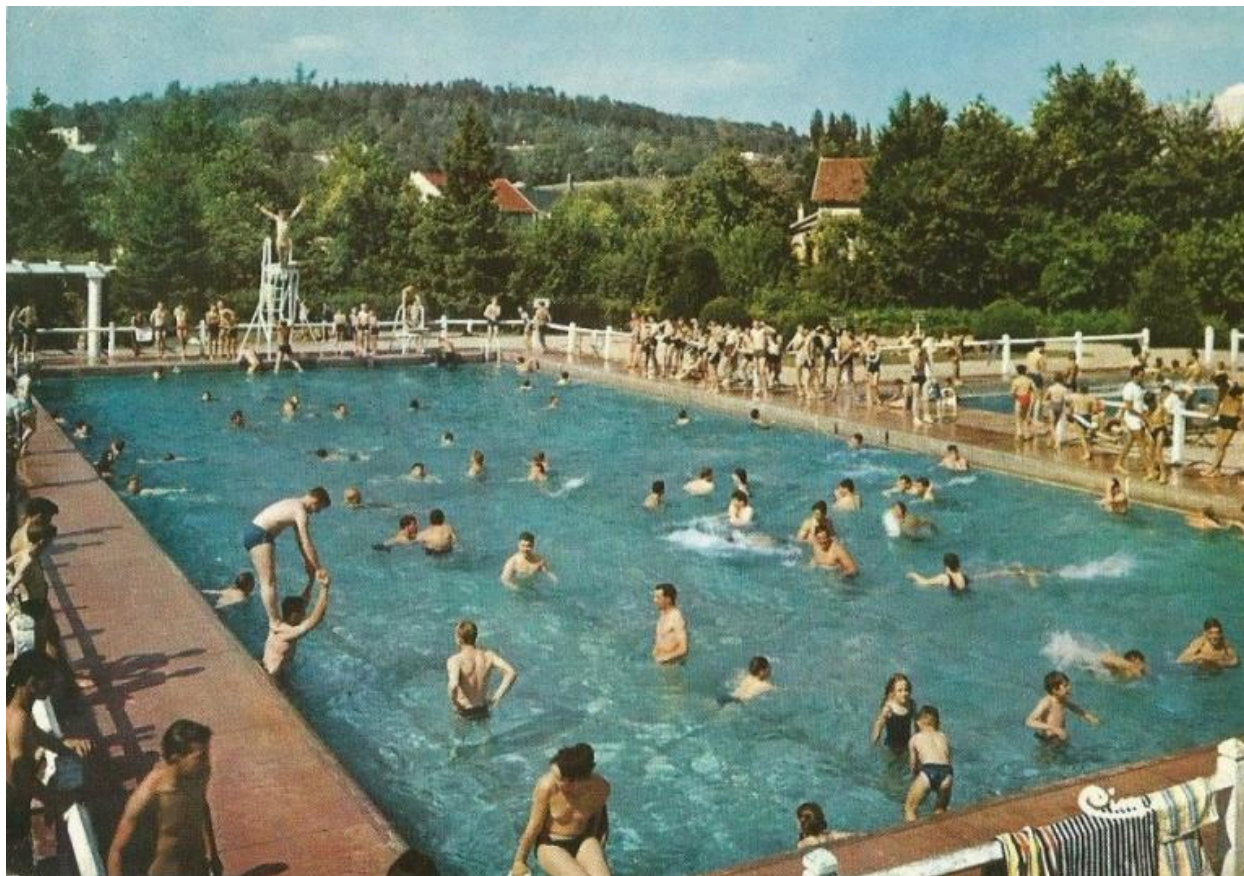
Vue aérienne de la piscine de Soissons avant la construction de la piscine couverte, au niveau du stade, vers 1960, carte postale (coll. part.).

IVR32\_20170205347NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Baigneurs s'amusant dans le bassin extérieur de 33 mètres, carte postale, vers 1960 (coll. part.)

IVR32\_20170205351NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





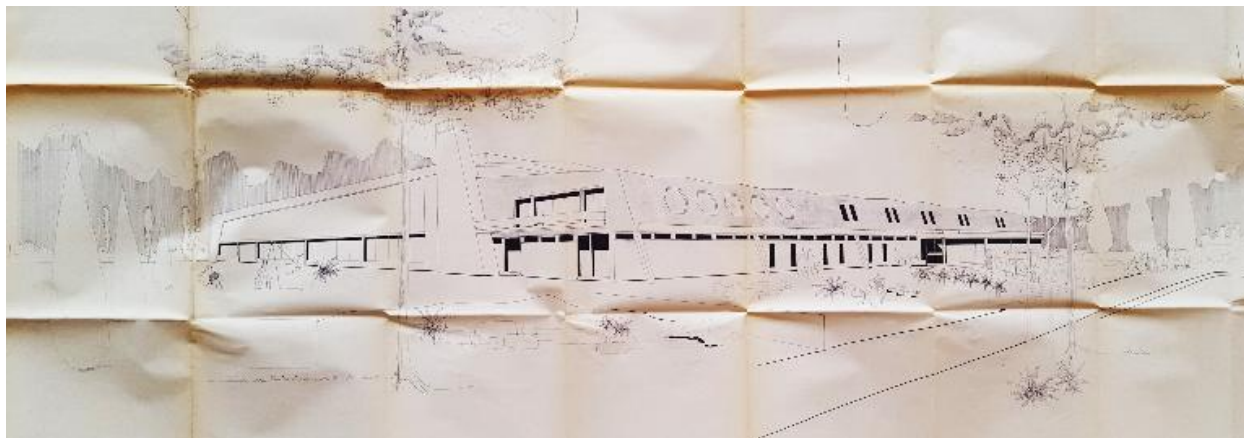
Animation au grand bassin de plein-air, carte postale, vers 1960 (coll. part.).

IVR32\_20170205352NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

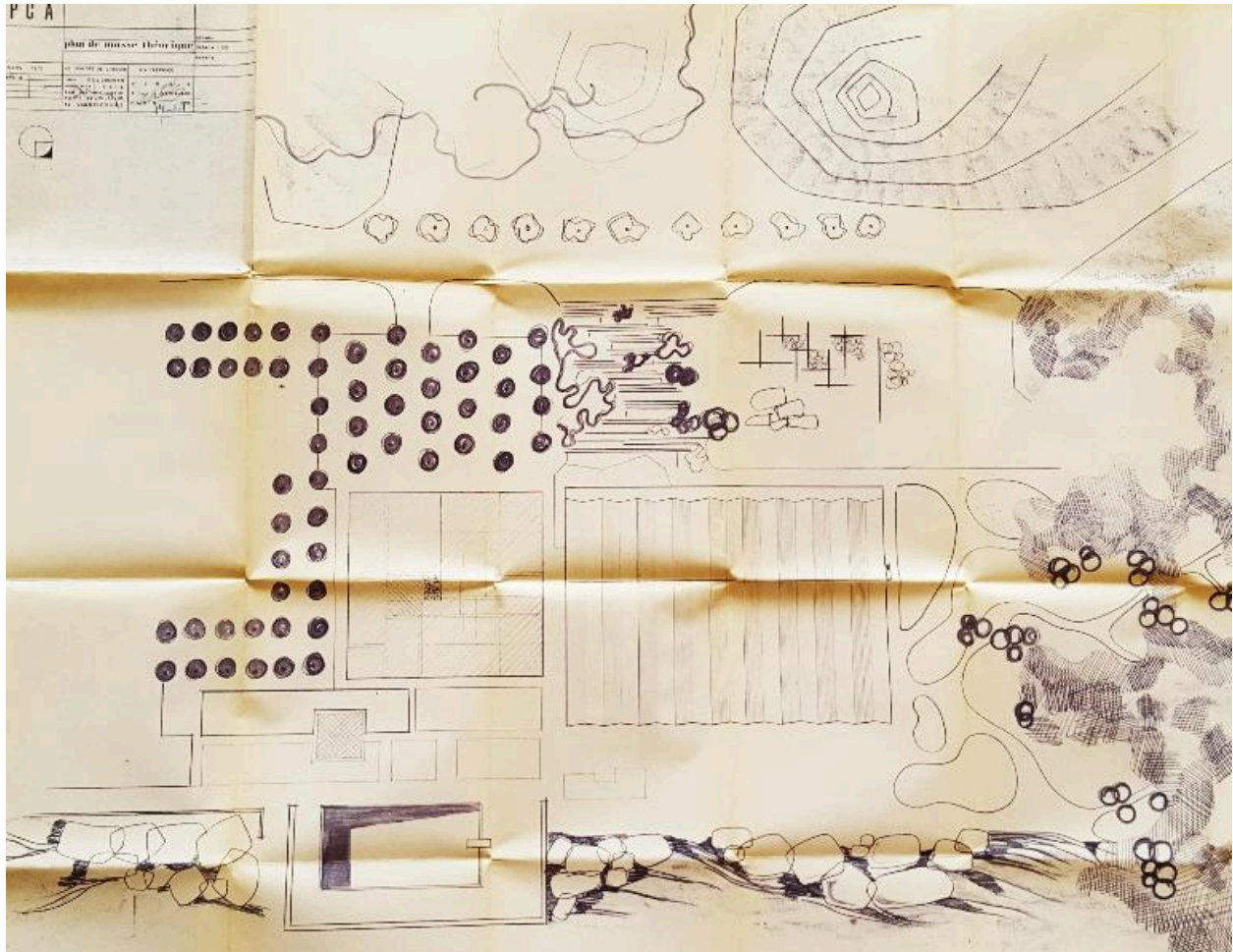


Perspective, projet-type de piscine agréé n°122, J. Doldourian architecte, mars 1970 (AN ; 19840036/51).

IVR32\_20170205356NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Archives nationales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

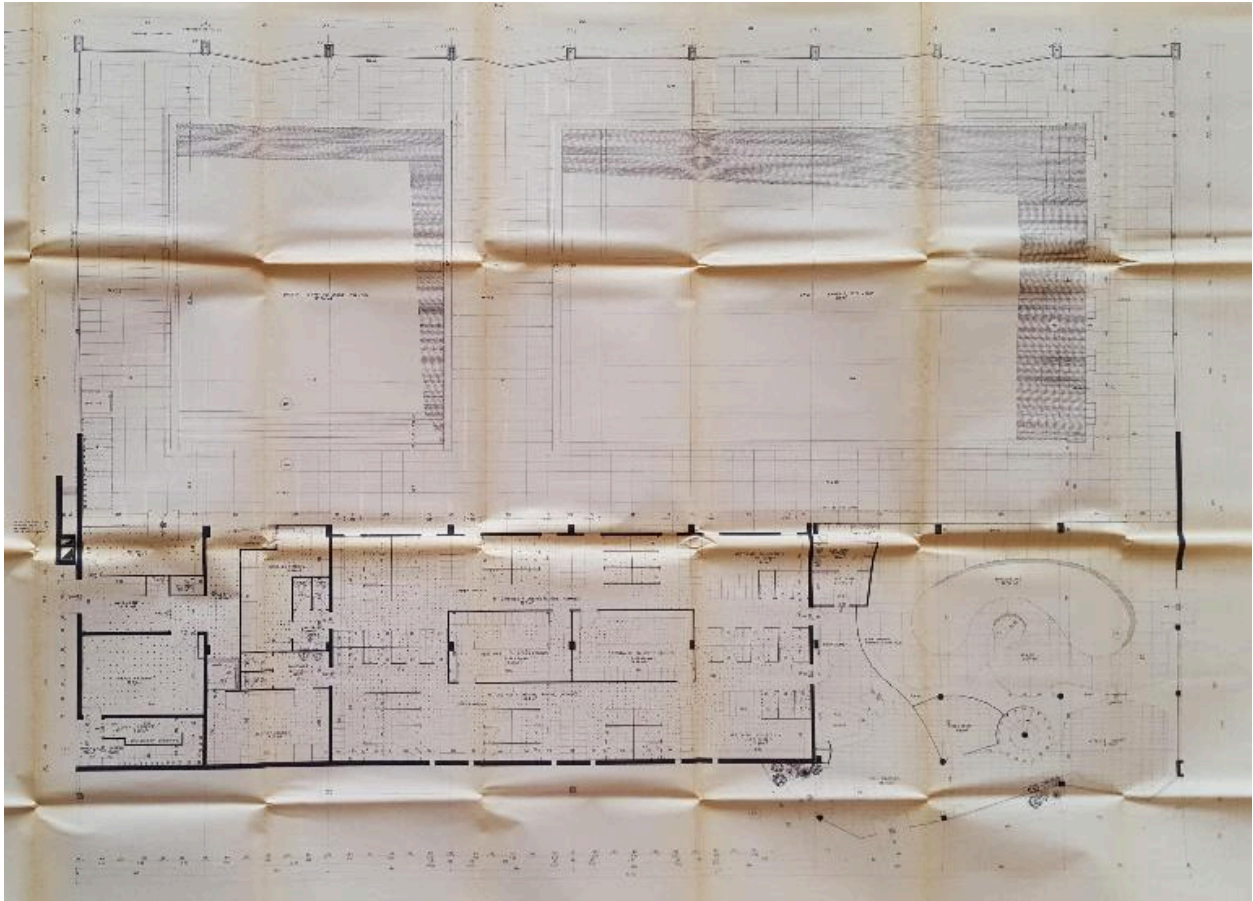


Plan masse théorique, projet-type de piscine agréé n°122, J. Doldourian architecte, mars 1970 (AN ; 19840036/51).

IVR32\_20170205357NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Archives nationales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

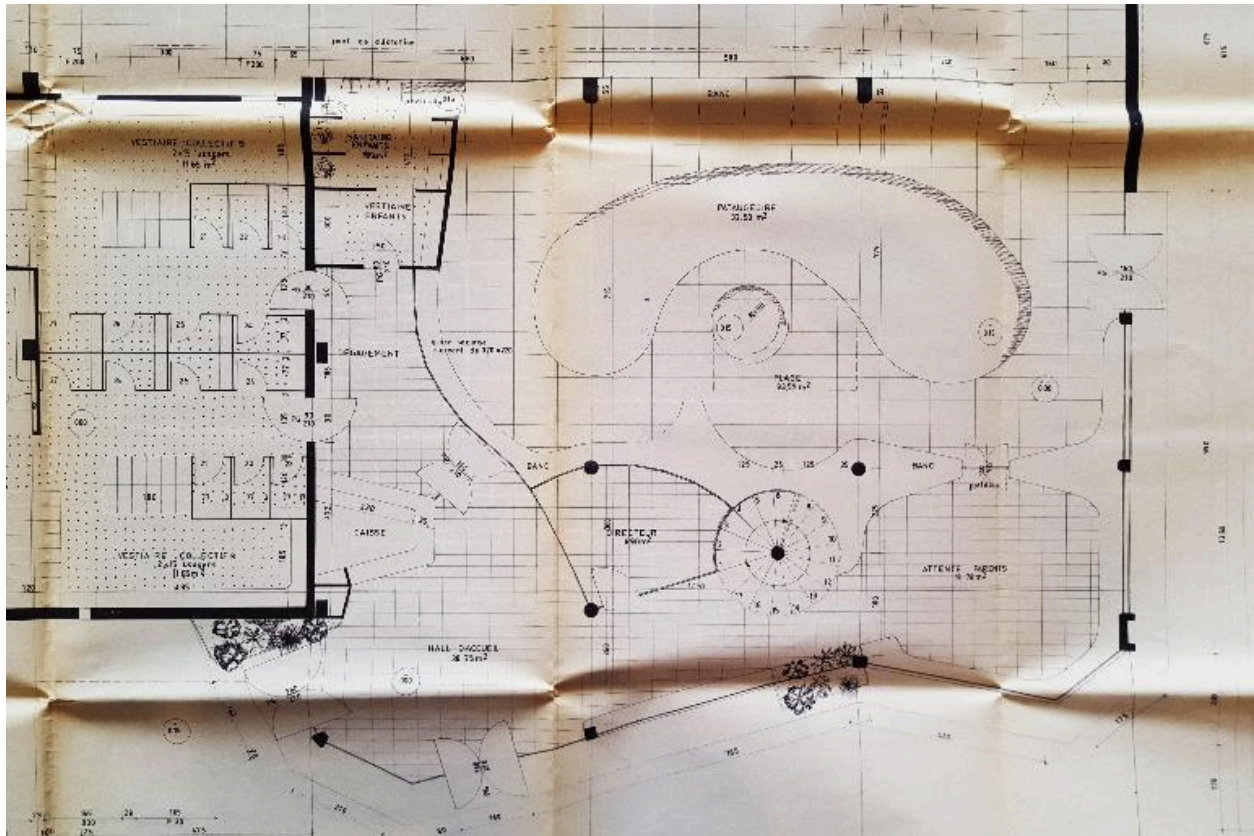


Plan du rez-de-chaussée, projet-type de piscine agréé n°122, J. Doldourian architecte, mars 1970 (AN ; 19840036/51).

IVR32\_20170205358NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Archives nationales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

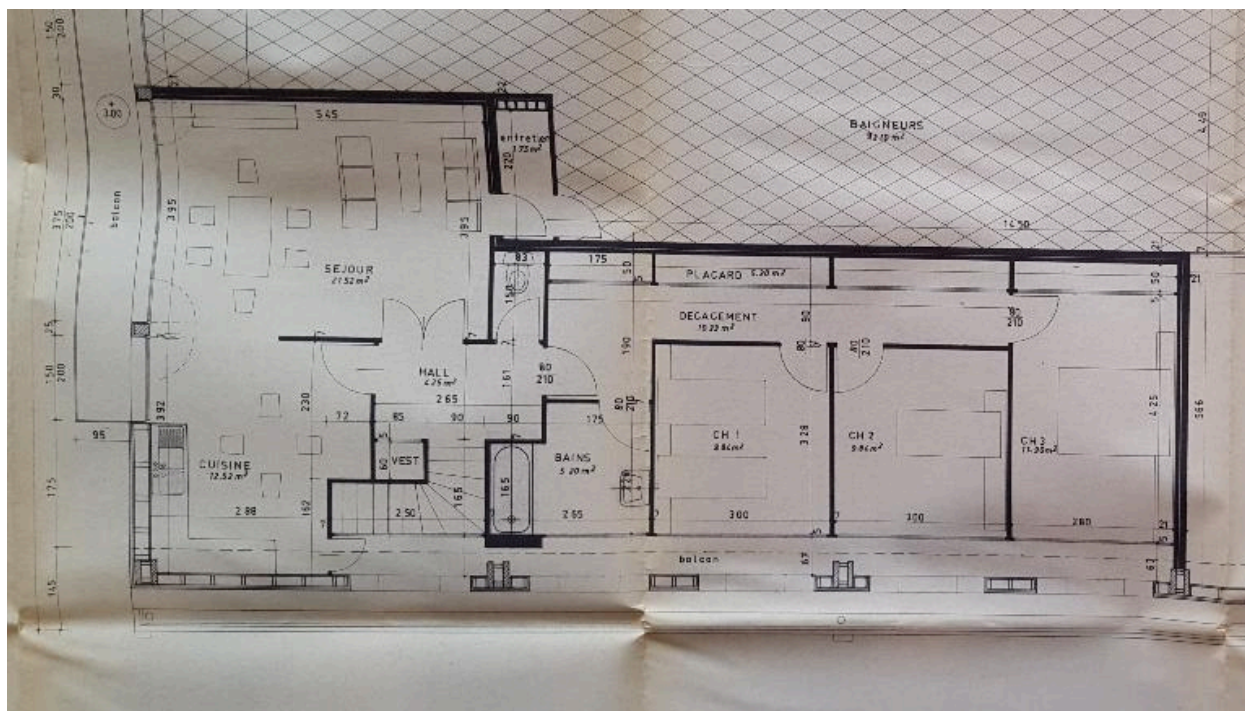


Détail du plan du rez-de-chaussée : hall d'entrée et pataugeoire, projet-type de piscine agréé n°122, J. Doldourian architecte, mars 1970 (AN ; 19840036/51).

IVR32\_20170205359NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Archives nationales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

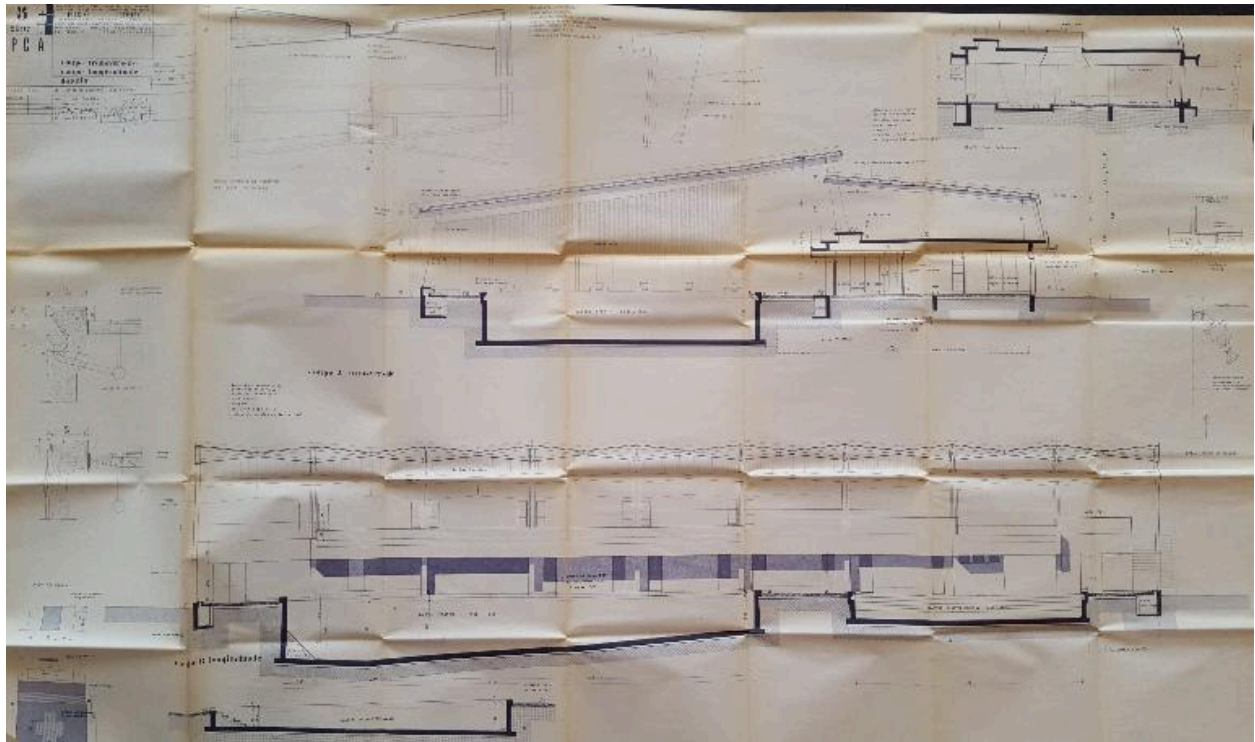


Plan du logement du gardien, projet-type de piscine agréé n°122, J. Doldourian architecte, mars 1970 (AN ; 19840036/51).

IVR32\_20170205360NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Archives nationales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

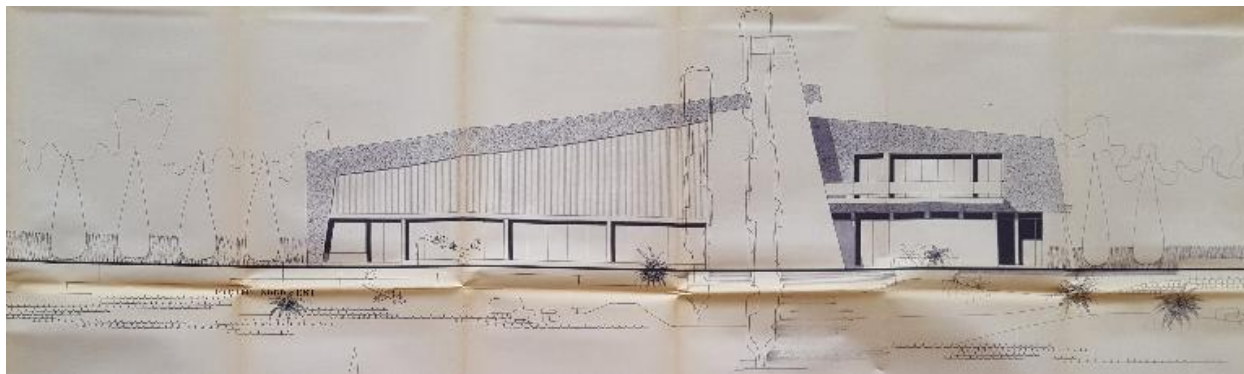


Coupe longitudinale, coupe transversale et détails architecturaux, projet-type de piscine agréé n°122, J. Doldourian architecte, mars 1970 (AN ; 19840036/51).

IVR32\_20170205361NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Archives nationales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



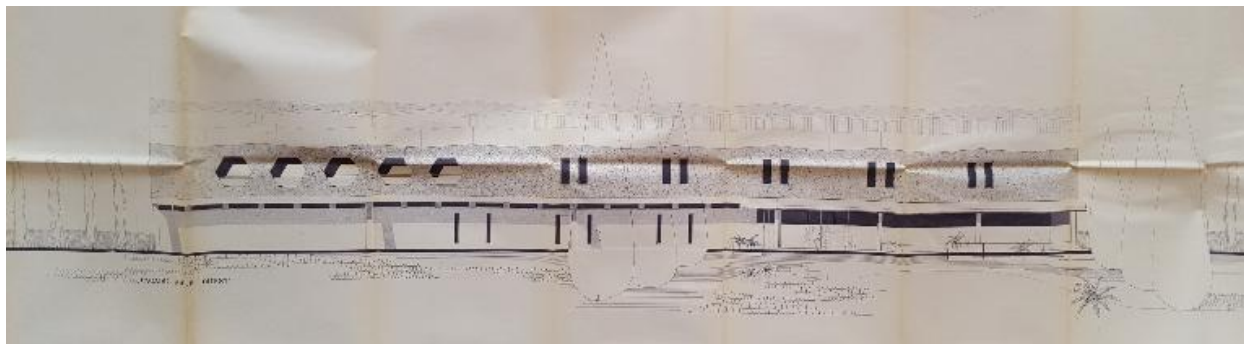
Elévation façade nord est, projet-type de piscine agréé n°122, J. Doldourian architecte, mars 1970 (AN ; 19840036/51).

IVR32\_20170205362NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Archives nationales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



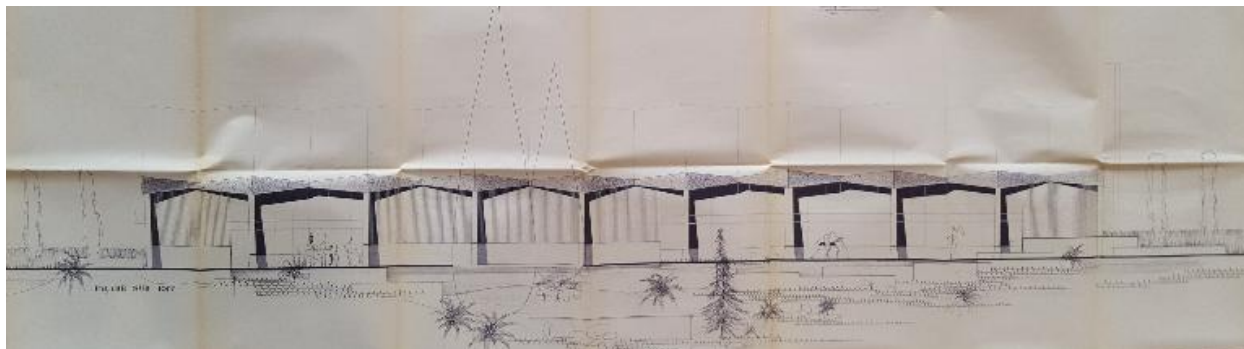


Elévation façade nord ouest, projet-type de piscine agréé n°122, J. Doldourian architecte, mars 1970 (AN ; 19840036/51).

IVR32\_20170205363NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Archives nationales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

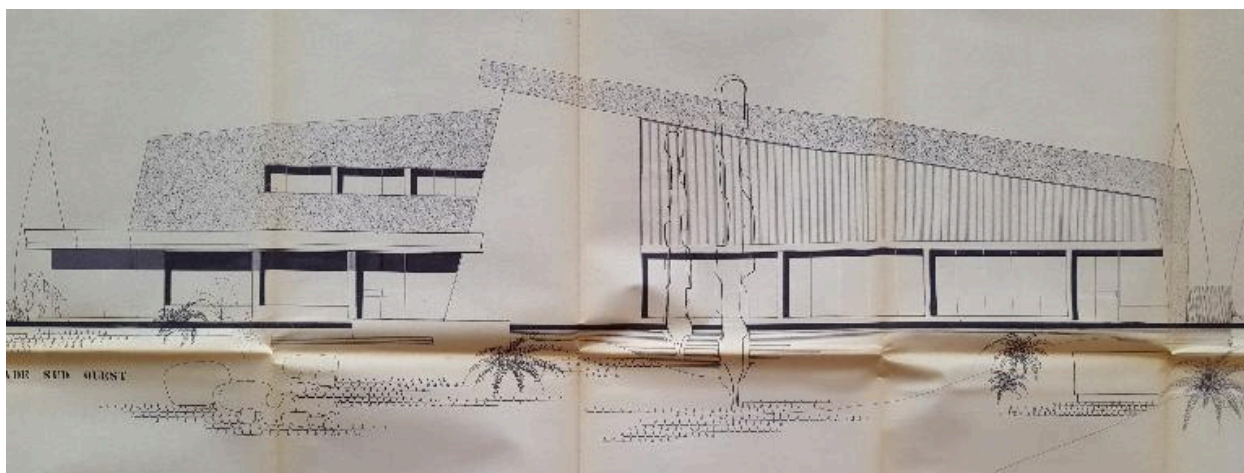


Elévation façade sud-est, projet-type de piscine agréé n°122, J. Doldourian architecte, mars 1970 (AN ; 19840036/51).

IVR32\_20170205364NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Archives nationales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

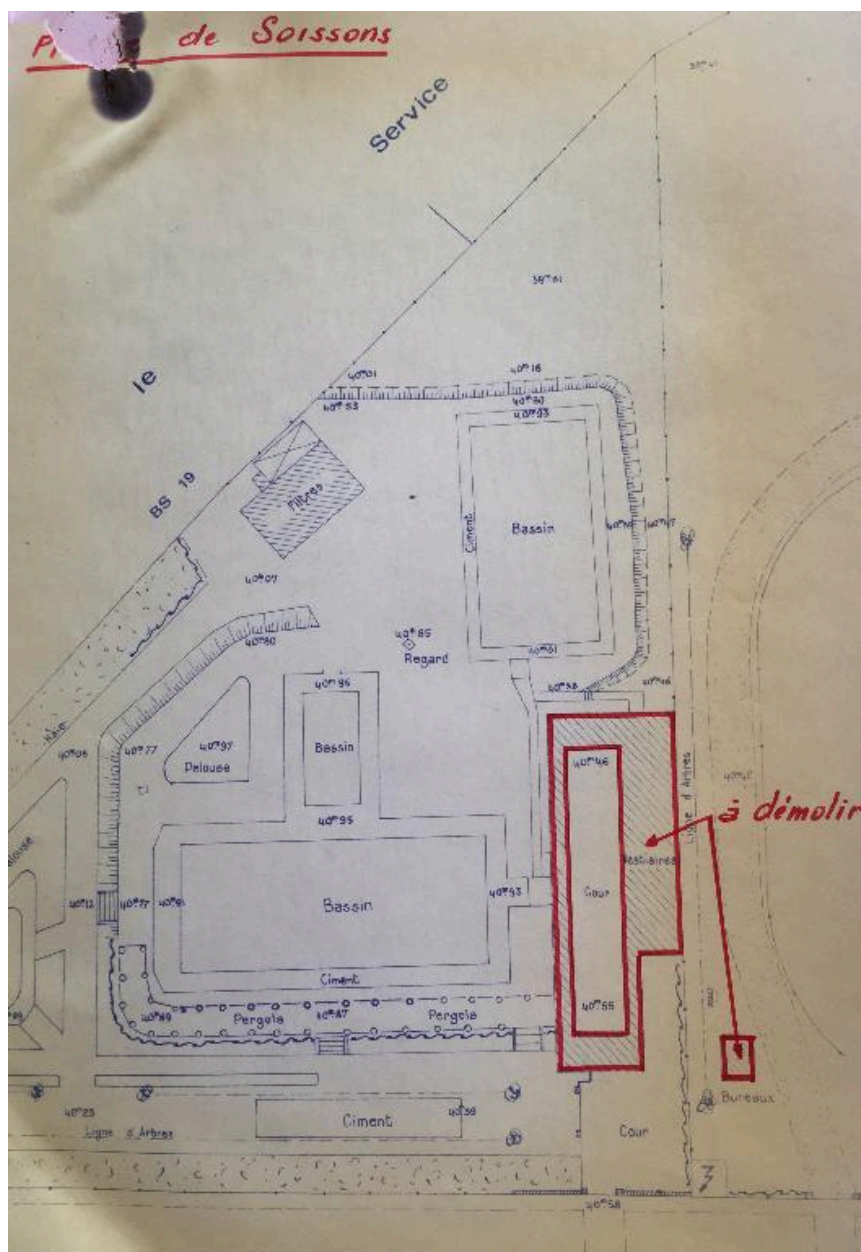


Elévation façade sud-ouest, projet-type de piscine agréé n°122, J. Doldourian architecte, mars 1970 (AN ; 19840036/51).

IVR32\_20170205365NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Archives nationales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

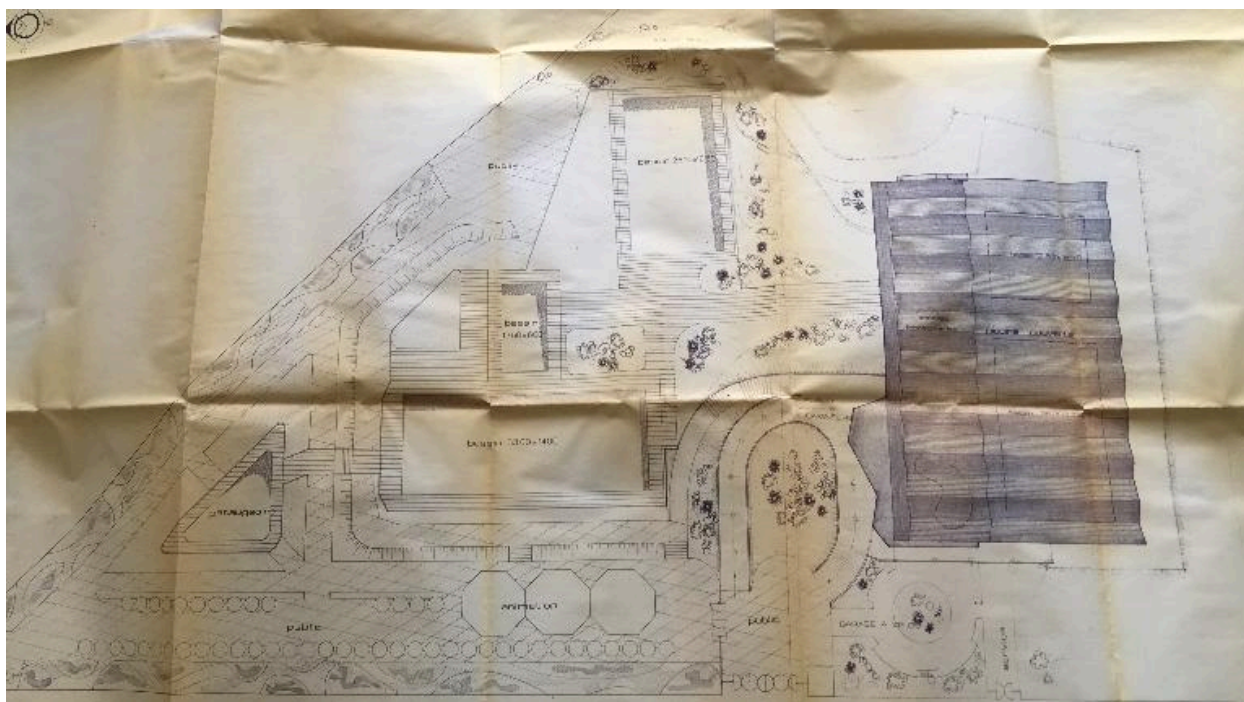


Plan de situation avant construction de la piscine couverte; en rouge : vestiaires à démolir pour libérer un emplacement pour la piscine couverte. Plan vers 1973 (AC Soissons : 200 W 20).

IVR32\_20170205366NUCA

Auteur de l'illustration : Camille Caron (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville de Soissons  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan masse de la piscine (ensemble des bassins extérieur et piscine couverte), projet de construction d'une piscine couverte, J. Doldourian architecte, 1973 (AC Soissons : 200 W 20).

IVR32\_20170205367NUCA

Auteur de l'illustration : Camille Caron (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville de Soissons  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bassin extérieur de 33 mètres, avec à l'arrière-plan la piscine couverte, carte postale, vers 1980 (coll. part.).

IVR32\_20170205355NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancienne entrée des bassins extérieurs.

IVR32\_20170200301NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Allée située entre l'avenue du Mail et les bassins extérieur; y était autrefois organisées des animations pour le public.

IVR32\_20170200302NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Vue générale des bassins extérieurs (à l'abandon).

IVR32\_20170200287NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale des bassins extérieur, au premier plan : douche extérieure ; au fond à gauche : le pavillon de surveillance.

IVR32\_20170200254NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale des deux premiers bassins extérieurs, construits en 1932.

IVR32\_20170200257NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le bassin de 33 mètres extérieur.

IVR32\_20170200255NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bassin extérieur de 33 mètres, façade nord, et chemin autrefois entièrement couvert par la pergola.

IVR32\_20170200294NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Reste de la pergola datant des années 1930, qui longeait autrefois tout le côté nord du bassin de 33 mètres.

IVR32\_20170200295NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plongeoir de 3 mètres (construit en 1973; il existait auparavant un plongeoir moins haut au même emplacement, comme en attestent les cartes postales), devant le bassin extérieur de 33 mètres.

IVR32\_20170200296NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bassin extérieur de 25 mètres (construit en 1971).

IVR32\_20170200256NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Vue du bassin extérieur de 25 m (construit en 1971).

IVR32\_20170200291NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pataugeoire (à l'abandon).

IVR32\_20170200293NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade nord, vue depuis les bassins extérieurs.

IVR32\_20170200258NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade nord.

IVR32\_20170200292NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Chemin d'accès du personnel.

IVR32\_20170200286NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade sud, depuis le camping.

IVR32\_20170200251NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade sud.

IVR32\_20170200289NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pignon est, entrée du logement du gardien.

IVR32\_20170200290NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Pignon est et terrasse-solarium (aujourd'hui, sert de parking au personnel).

IVR32\_20170200288NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pignon ouest (façade d'entrée).

IVR32\_20170200299NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Escalier menant à la terrasse d'entrée de la piscine.

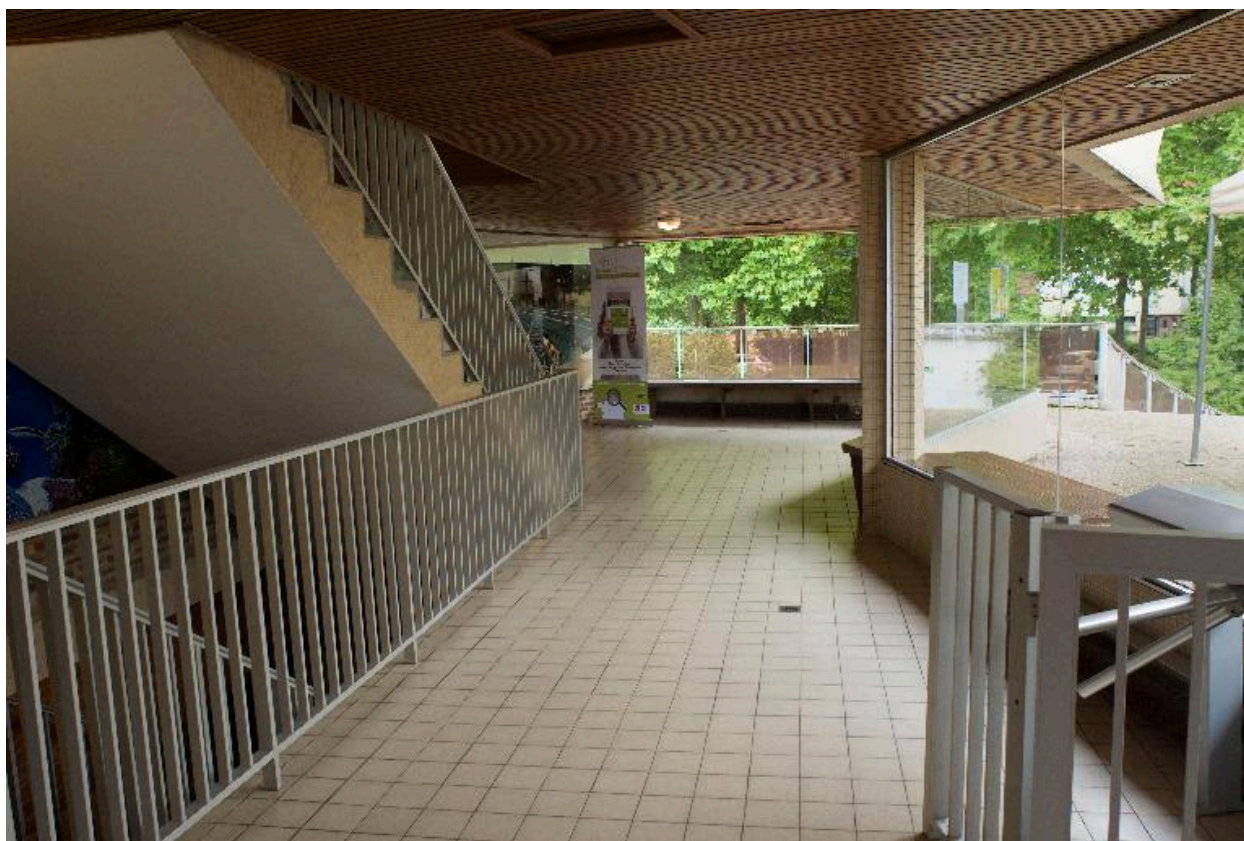
IVR32\_20170200300NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Hall d'entrée.

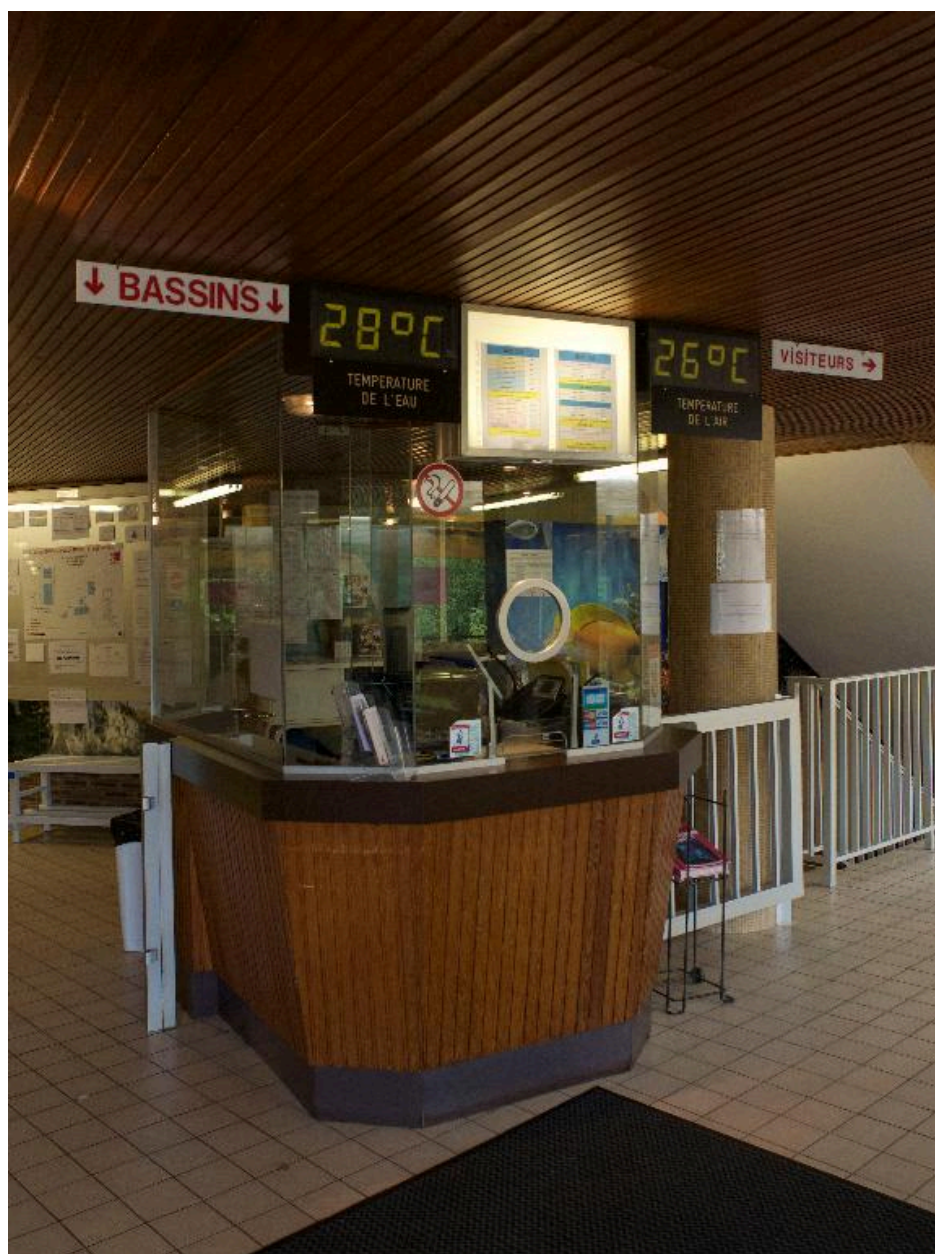
IVR32\_20170200297NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



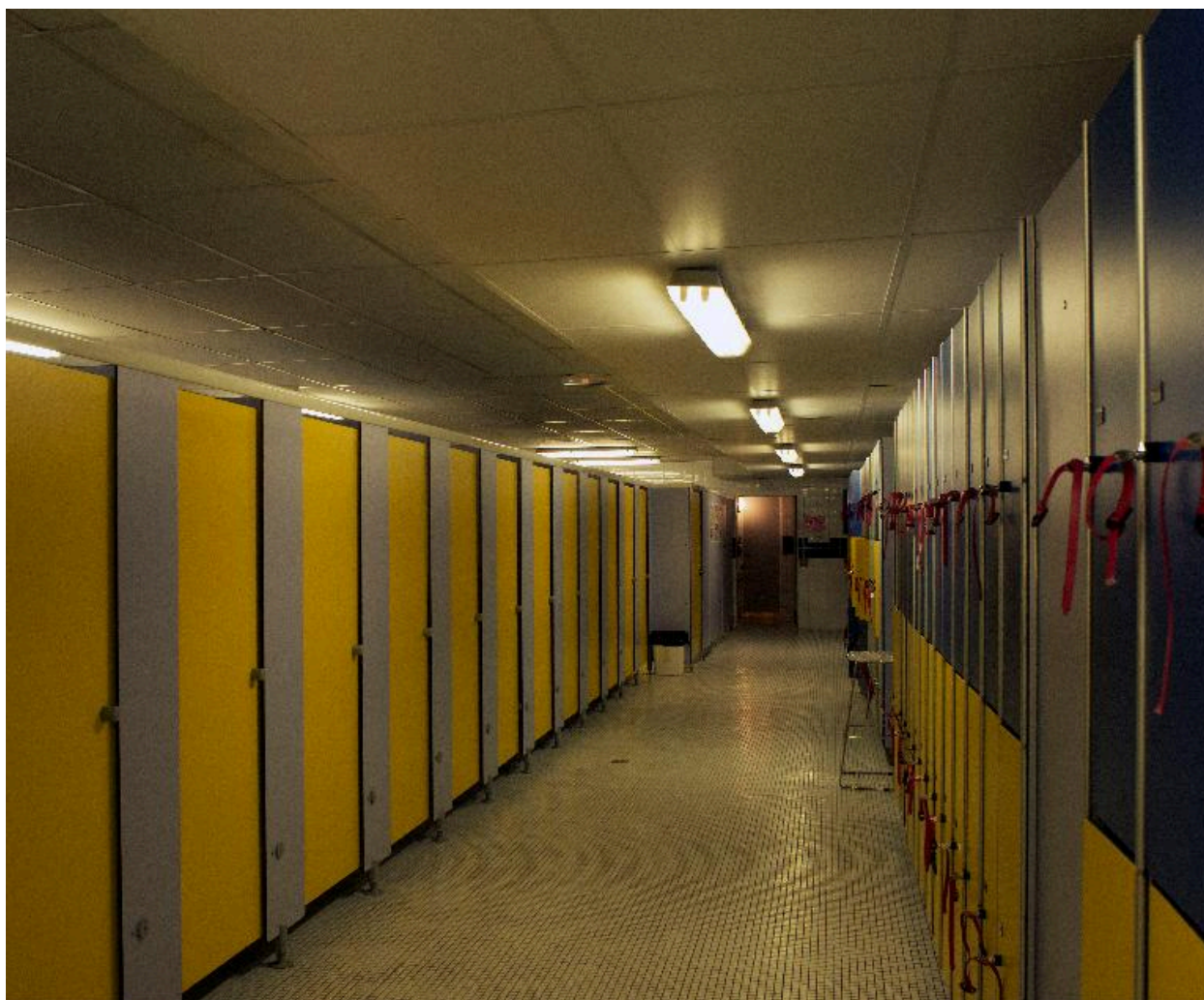
Guichet d'accueil.

IVR32\_20170200298NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale des vestiaires (cabines individuels et casiers à clefs), rénovés en 2003.

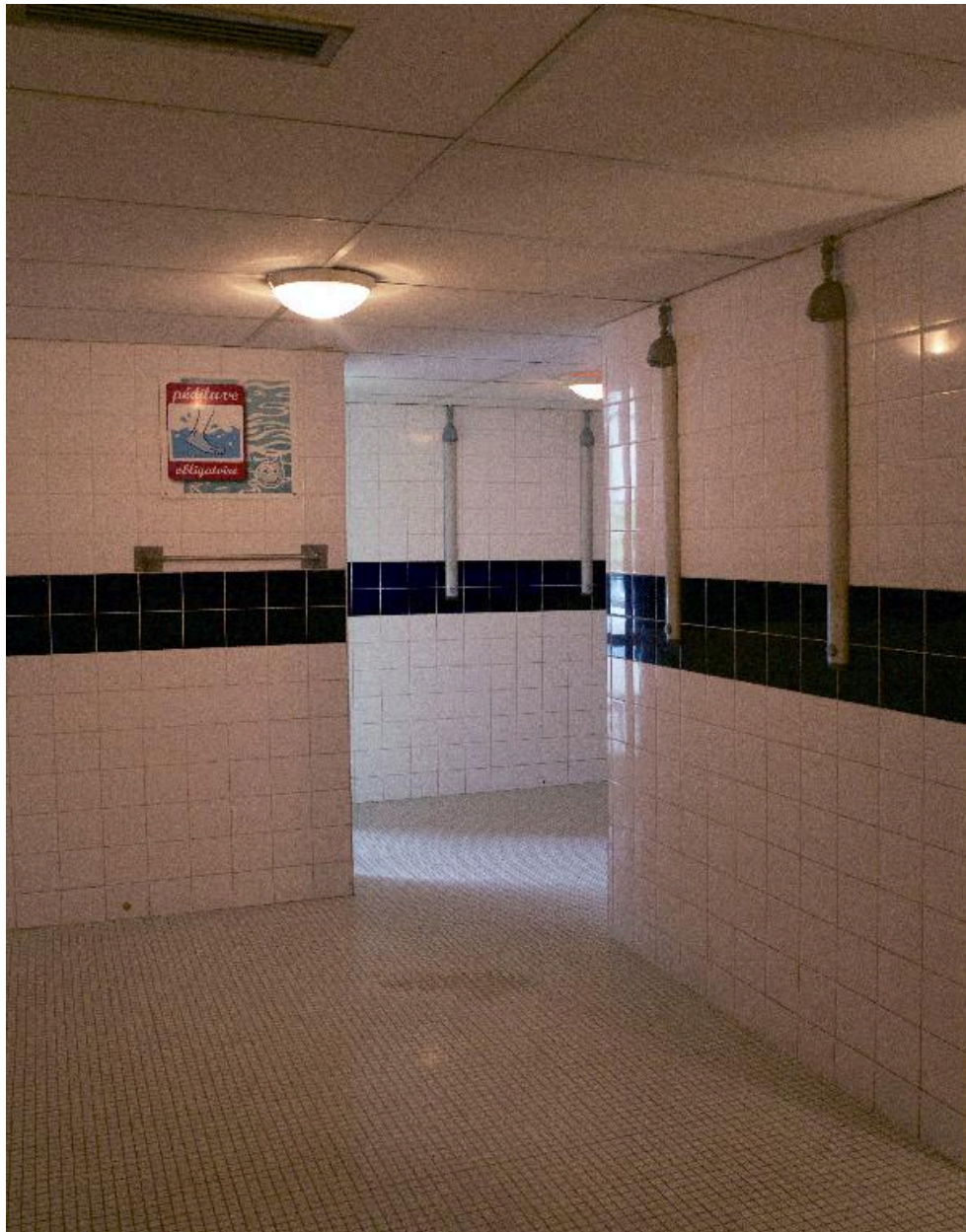
IVR32\_20170200252NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale des douches.

IVR32\_20170200253NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du hall des bassins, depuis le pignon est.

IVR32\_20170200275NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Vue générale du hall des bassin.

IVR32\_20170200273NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du pignon est, vitré en partie basse et surmonté d'un bardage translucide en partie haute.

IVR32\_20170200272NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de l'horloge se détachant sur le mur pignon est, revêtu de micro-mosaïque jaune.

IVR32\_20170205369NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pignon ouest (à extrémité du bassin sportif avec départs des plots des lignes de nage).

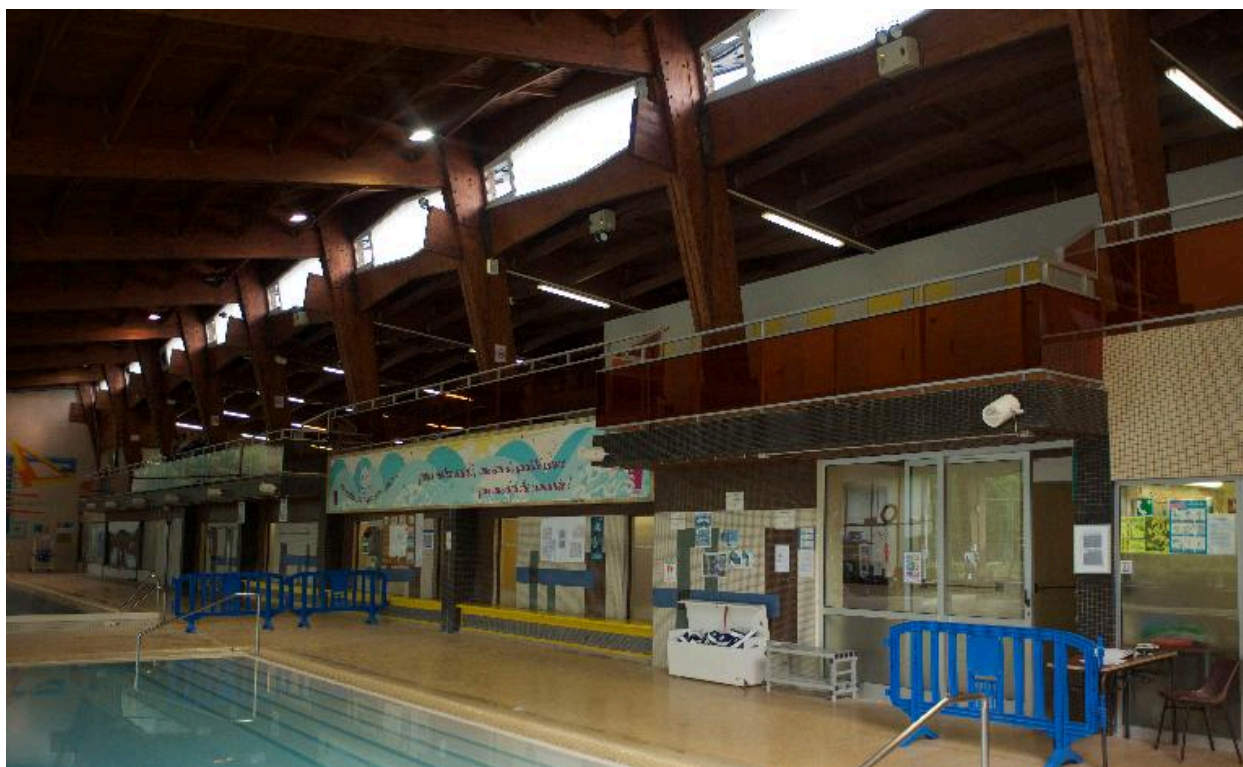
IVR32\_20170205370NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des tribunes depuis les bassins; à noter le décor de bandes de couleurs en mosaïques sur les murs longeant les bassins.

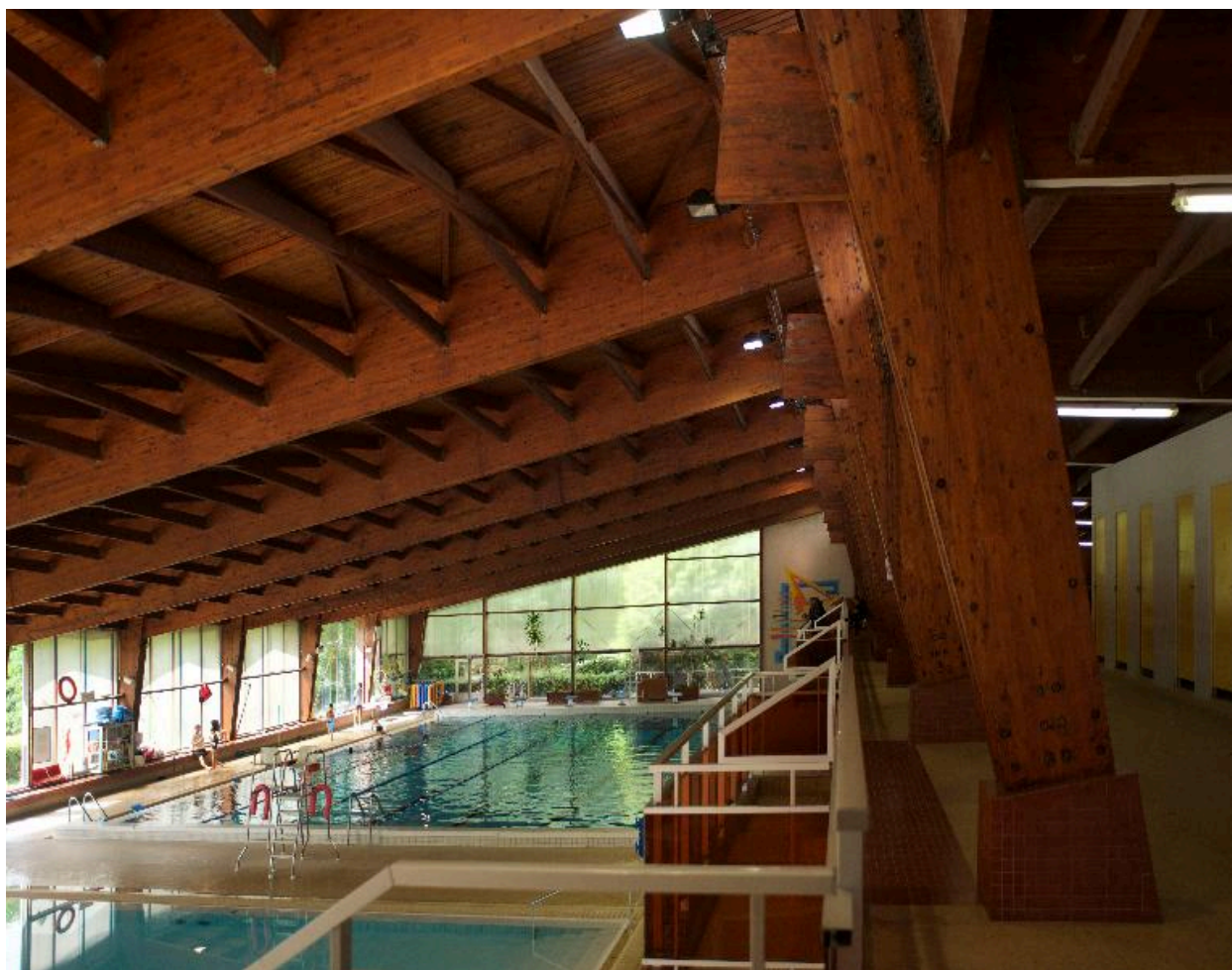
IVR32\_20170200274NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du hall des bassins, gradins, et cabines des anciens bains-douches.

IVR32\_20170200270NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des tribunes surplombant les bassins.

IVR32\_20170205371NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de la charpente et du petit bassin, vue depuis la tribune.

IVR32\_20170200271NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





La charpente de la piscine, vue depuis la tribune.

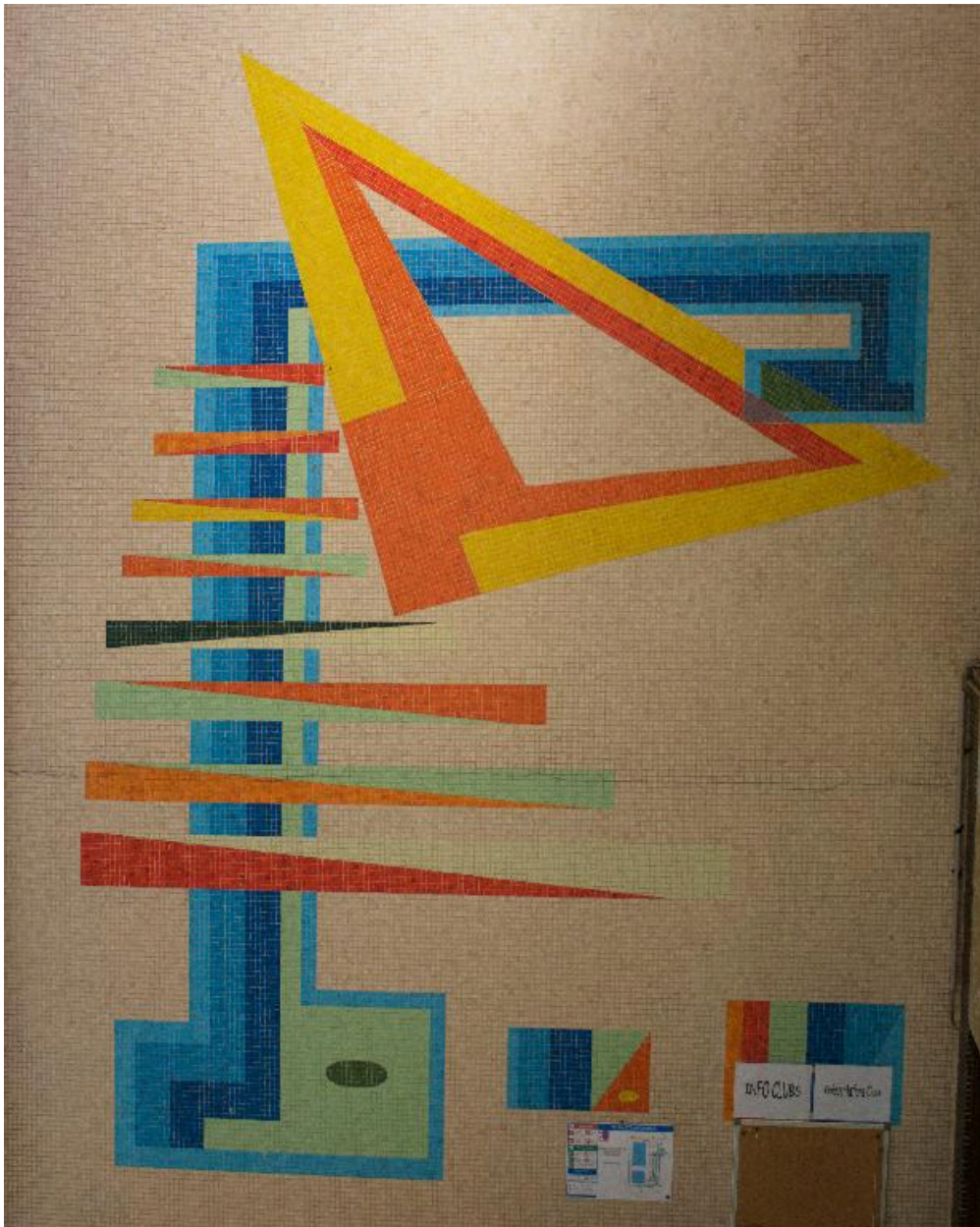
IVR32\_20170200269NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Mosaïque décorative du hall des bassins (pignon ouest).

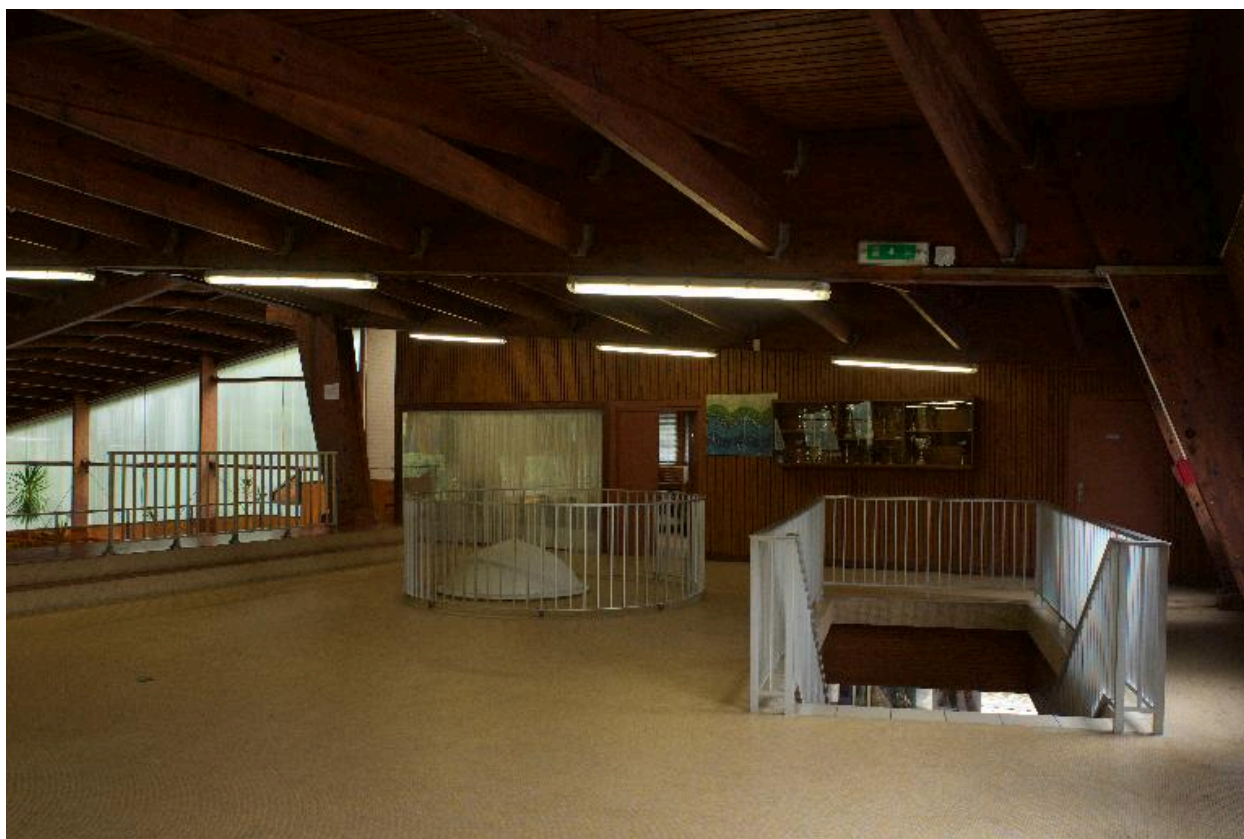
IVR32\_20170200278NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'étage (escalier d'accès au R.D.C., coque surmontant la pataugeoire, et bureau du directeur).

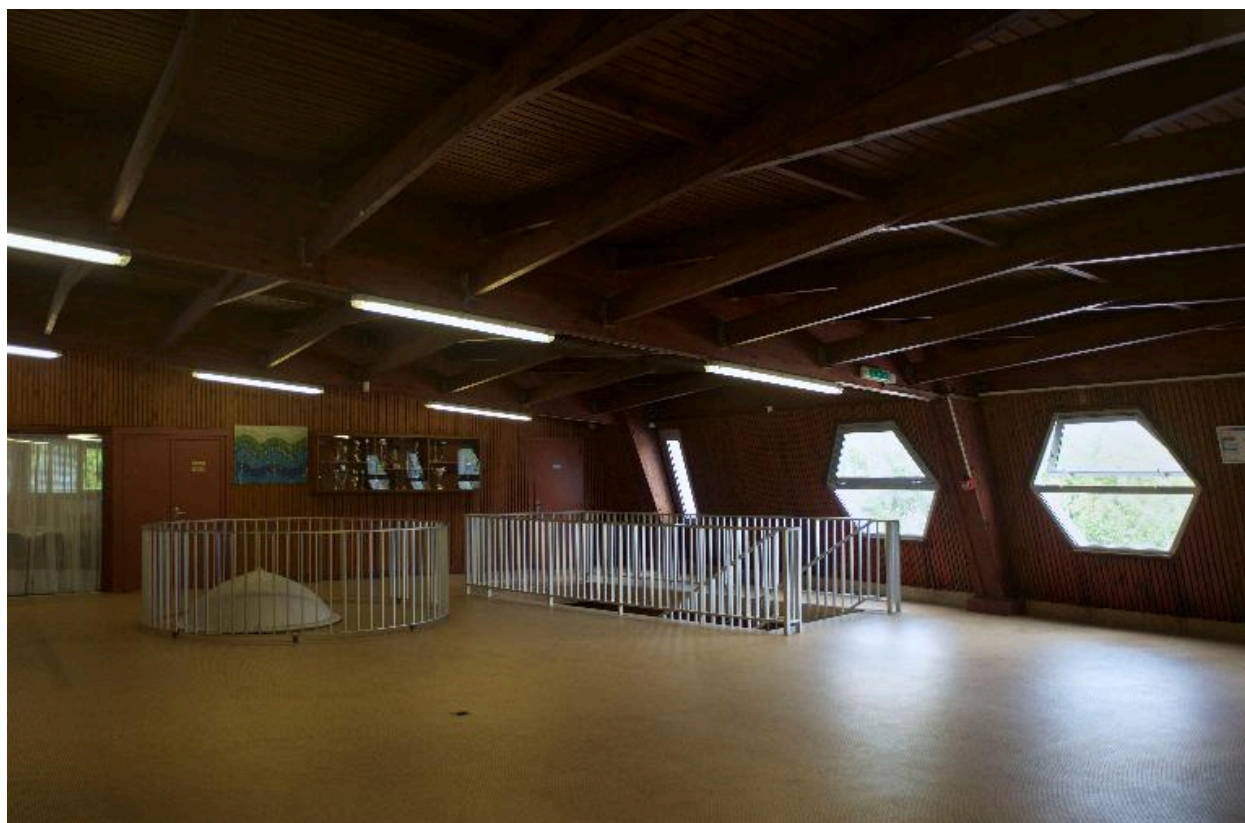
IVR32\_20170200303NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'étage.

IVR32\_20170200277NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'étage, vers les tribunes et les bassins.

IVR32\_20170200280NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de l'étage (vers le foyer-bar et les anciens bains-douches).

IVR32\_20170200279NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



le foyer-bar (aujourd'hui inutilisé).

IVR32\_20170200276NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancien local du sauna.

IVR32\_20170200268NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Entrée de la galerie technique; des hublots permettent de voir dans les bassins.

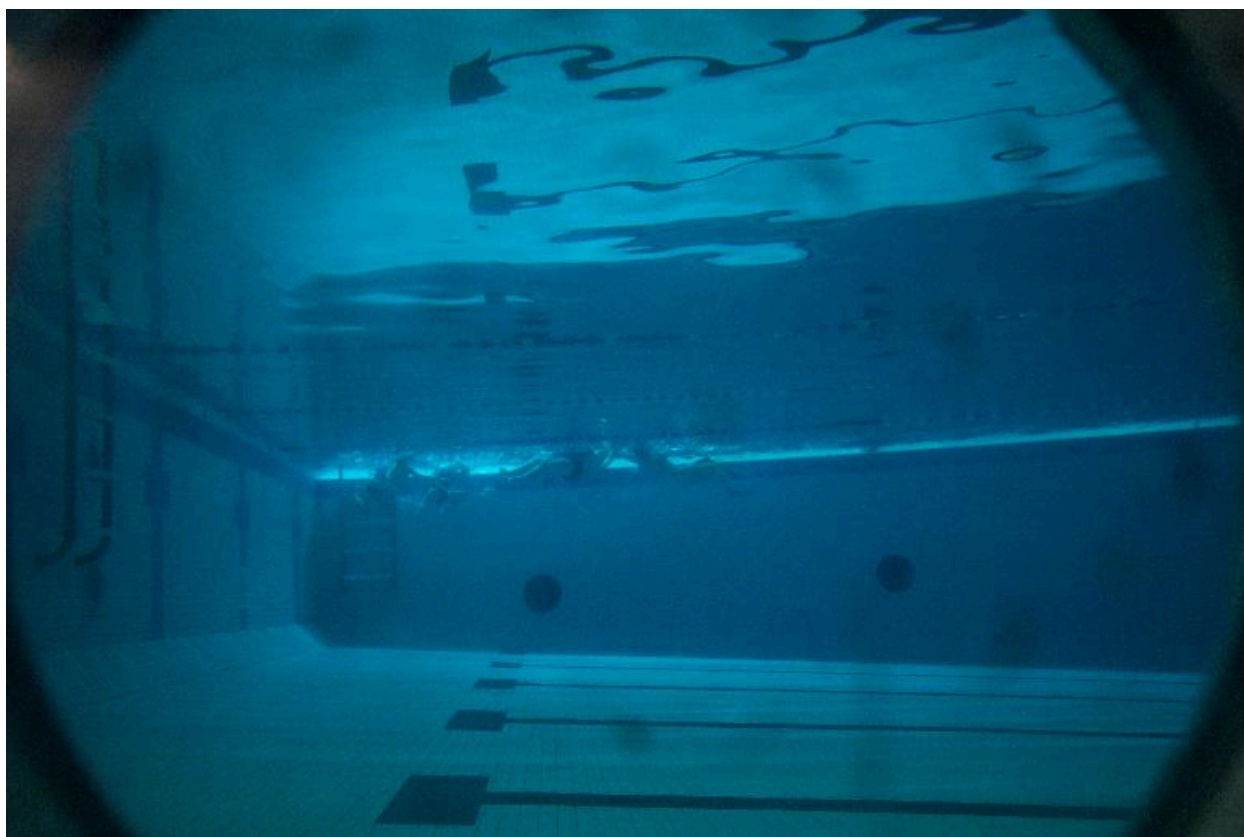
IVR32\_20170200261NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'intérieur du grand bassin depuis un hublot de la galerie technique.

IVR32\_20170200267NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Sous-sol, galerie technique, dessous des cuves des bassins.

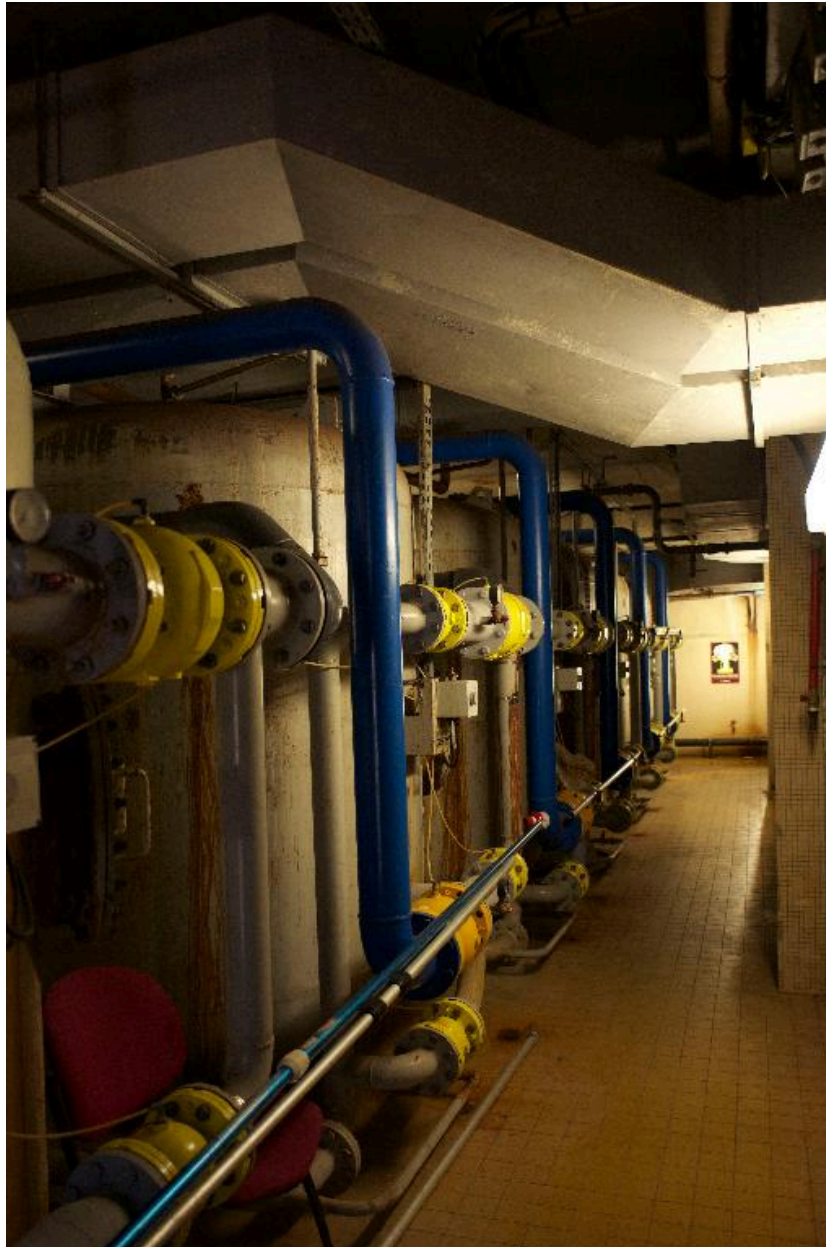
IVR32\_20170200260NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



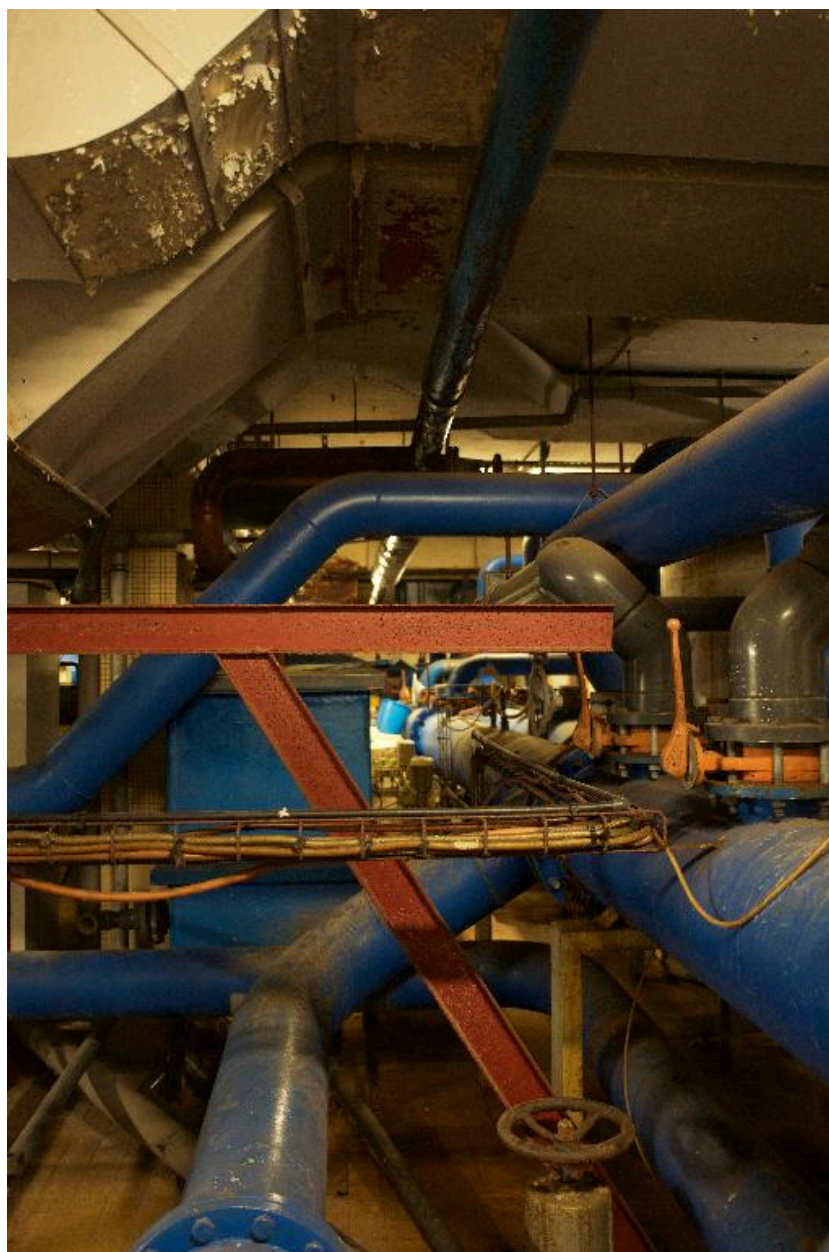
Les filtres.

IVR32\_20170200262NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Tuyauterie (circulation de l'eau).

IVR32\_20170200263NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vannes des bassins extérieurs.

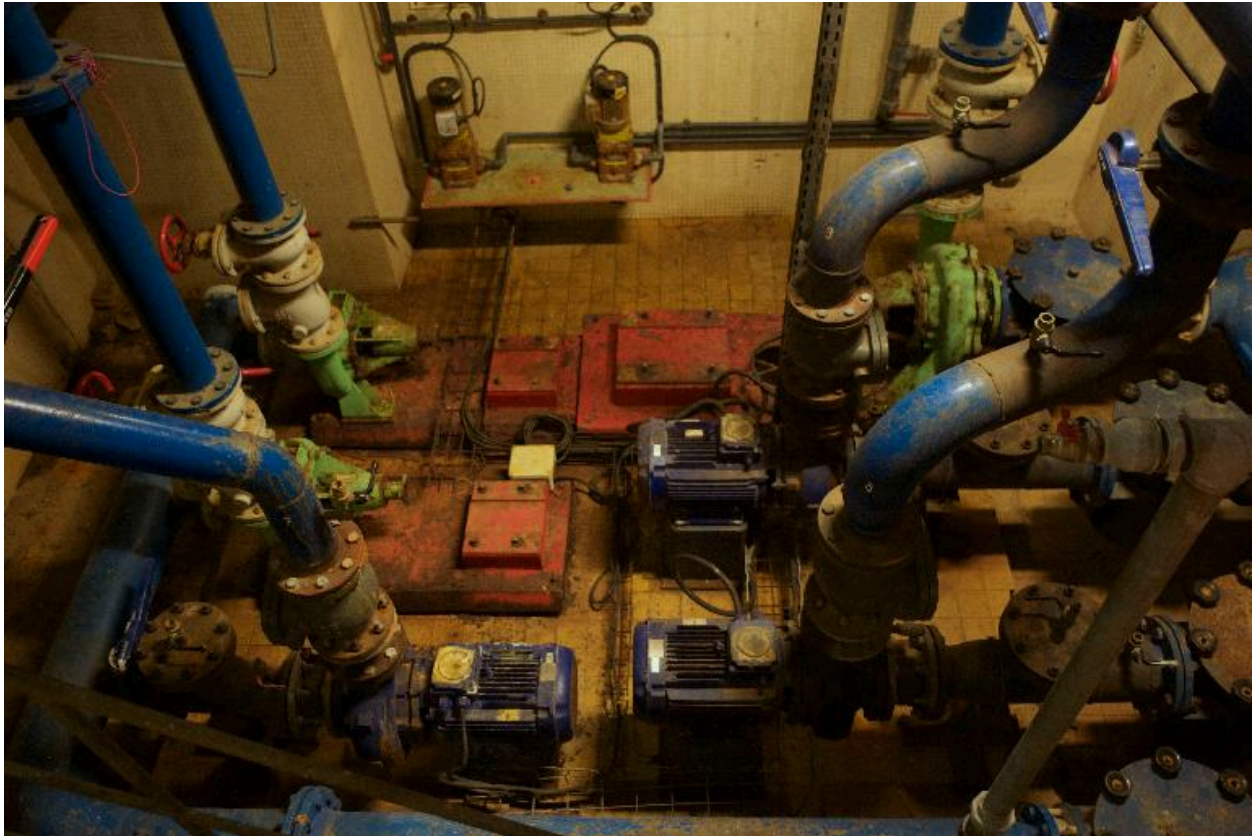
IVR32\_20170200264NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Autre détail des vannes pour les bassins extérieurs.

IVR32\_20170200265NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pompes de filtration.

IVR32\_20170200266NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Logement du gardien (inutilisé aujourd'hui) : cuisine.

IVR32\_20170200281NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Logement du gardien : séjour et balcon.

IVR32\_20170200282NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Logement du gardien : escalier d'entrée.

IVR32\_20170200283NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Logement du gardien : couloir desservant les chambres.

IVR32\_20170200284NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Logement du gardien : une chambre (à noter, les fenêtres hexagonales, les mêmes que dans le hall d'étage de la piscine).

IVR32\_20170200285NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation